SwissVolley

RAPPORT ANNUEL 2022

Équipe nationale masculine de volleyball
Première qualification pour le CHE de l'histoire

IMPRESSUM

Editeur:
Swiss Volley
Schwarzenburgstrasse 47 | Case postale 318 | 3000 Berne 14
+41 31 303 37 50 | info@volleyball.ch | www.volleyball.ch
Direction du projet: Swiss Volley, Ursula Gugger Suter
Rédaction: Swiss Volley, Ursula Gugger Suter
Mise en page: neuweiss, Bea Würgler
Photo de couverture: Damien Sengstag
Fotos: ACTS, Conny Kurth (page 10) | CEV (page 26) | Lucie Gertsch (pages 10, 52) | Conny Kurth (page 21) | Thomas Läderach (page 32) | Jörg Oegerli (page 19) | Ulf Schiller (page 26) | Damien Sengstag (pages 15, 21, 34) | Swiss Volley (pages 6, 32) | Yuh Beachmasters (page 15)

SOMMAIRE

1 Procès-verbal de la 20e session parlementaire du 19 novembre 2022 4

2 Rapports annuels

2.1 Présidente/2.2 Directeur 13

2.3 Commission de championnat indoor CCHI 22

2.4 Commission de championnat beach CCHB 24

2.5 Commission fédérale d'arbitrage CFA 27

2.6 Commission de la relève Indoor CRI 31

2.7 Commission de la relève Beach CRB 33

2.8 Commission des entraîneurs CE 35

3 Comptes annuels 37

4 Statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969 58

4.2 Développement des sortes de licences 59

4.3 Sortes de licences/par région/Distribution des votes 60

4.4 Licences par région et genre/Sortes de licences 61

4.5 Répartition des classes d'âge 62

4.6 Nombre d'équipes adultes/par région/par ligue 63

4.7 Nombre d'équipes M/par région/par ligue 63

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Les enregistrements de la session parlementaire (MP4) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley.

Procès-verbal

1. Accueil

Le Parlement du volleyball 2022 se tient pour la deuxième fois sur le site de BERNEXPO à Berne, dans la salle plénière.

La présidente Nora Willi déclare la session ouverte à 10h35 et lance une brève vidéo consacrée aux temps forts du monde du volleyball et du beach volley. Elle salue les membres du Comité central, les représentantes et représentants des différents comités, les déléguées et délégués du Parlement, ainsi que les représentantes et représentants des médias. Les représentants de la FIVB, de la CEV et de l'OFSPO se sont excusés, Swiss Olympic est représentée par son directeur Roger Schnegg. La présidente salue également Peter Uebersax, vice-président du Tribunal de la Fédération, ainsi que Peter Bohnenblust, Hansjörg Dürst, président de l'Instance de recours, Stefan Schmutz, président de la commission de gestion et ses membres Marc-André Racine et Stephan Thommen, Beat Nydegger de l'organe de révision T+R AG, Werner Augsburger, Menia Bentele, Nina Brunner, Ruedi Kunz, Hans Kurmann, Claudio et Mado Sasdi, Guido Slongo; les athlètes seront honorés ultérieurement. La présidente souhaite enfin la bienvenue aux six nouveaux parlementaires qui participent à la session parlementaire.

Nora Willi revient sur une année 2022 passionnante, même si la pandémie a encore affecté la saison. Elle remercie sincèrement l'ensemble des licenciées et licenciés fidèles qui ont continué à jouer malgré le masque. Pour la première fois depuis 23 ans, les équipes nationales féminine et masculine se sont qualifiées pour le Championnat d'Europe de volleyball 2023 en Italie. L'équipe nationale féminine M19 a également pu participer au tour qualificatif pour le CHE et glaner ainsi de précieuses expériences. En beach volley, la première édition de la Nations Cup a eu lieu à Vienne (Autriche) et les femmes ont décroché le titre de championne d'Europe. La présidente se réjouit de vivre une saison épargnée par la pandémie. La communauté du volleyball a de nouveau pu prendre part en nombre aux événements, avec des tribunes pleines à craquer pour la finale de la Mobilière Volley Cup et à Gstaad.

Les succès remportés en volleyball et en beach volley viennent récompenser le travail formidable effectué dans les régions au niveau de la relève et de l'élite. De fait, c'est à cet engagement qu'un bureau professionnel doit son existence. Fondée en 1958, Swiss Volley a fêté cette année ses 64 ans. Cela fait déjà 20 ans que la crise financière de 2002 – connue sous le nom de la crise de la «table rase» – l'a secouée. Nora Willi remercie toutes les parties concernées et toutes les personnes présentes qui ont aidé la fédération à sortir de cette période difficile et qui, jour après jour, s'engagent résolument pour le sport. Les personnes présentes applaudissent.

S'ensuit une minute de silence en mémoire des membres décédés de Swiss Volley.

Les déléguées et délégués du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 21e session parlementaire de Swiss Volley, le 19 octobre 2022, conformément au règlement. L'invitation et l'inscription ont été réalisées avec le formulaire numérique en ligne, comme l'année précédente. La 21e session parlementaire a donc le droit de délibérer et de statuer selon les statuts.

Nora Willi souhaite la bienvenue à Roger Schnegg, directeur de Swiss Olympic, et lui cède la parole.

L'actuel directeur de Swiss Olympic a été élu en 2001 par le comité directeur de l'Assemblée des délégués pour la mise en œuvre du projet «table rase». Roger Schnegg évoque les débuts de la crise financière, qui a été pour lui aussi une période marquante et riche en enseignements. Un nouveau comité central avait été élu et Christoph Stern était devenu président. Afin d'assurer la pérennité de Swiss Volley, un assainissement complet, un déménagement et une réduction des effectifs s'étaient avérés nécessaires. À l'occasion de l'AD de juin 2002, le Parlement a été créé dans sa structure actuelle. Roger Schnegg mentionne quelques personnes importantes dont le rôle a été essentiel pendant cette période difficile: Christoph Stern, Hanspeter Hofstetter, Evelyne Müller, Anne-Sylvie Monnet, Roman Cantieni, Bernard Hominal et Andrea Müller. C'est ce formidable travail d'équipe qui a été la clé de la réorganisation réussie de Swiss Volley. Depuis cette crise, la situation a également changé au sein de l'association faîtière, l'éventail des engagements de Swiss Olympic s'étant significativement développé et élargi. Les exigences et les contributions de soutien ont augmenté, le soutien futur des loteries suisses est attendu. Roger Schnegg salue l'engagement et le dévouement de toutes les personnes présentes. Nora Willi le remercie pour cette rétrospective succincte.

2. Informations Swiss Volley

Nora Willi fait le point sur le processus actuel et l'état de la Stratégie 2028. La stratégie a été examinée lors de la réunion de 2019. En 2021, une analyse et un reporting ont été réalisés de façon à déterminer les éventuelles mesures à prendre. En 2022, le Comité central a défini la vision, la mission et les valeurs qui sous-tendent la Stratégie 2028. L'objectif est de présenter la Stratégie 2028 au prochain Parlement du volleyball, le 18 novembre 2023.

Philippe Saxer prend la parole.

Mesures de stabilisation 2022
La pandémie semble derrière nous, quelques ajustements sont encore en cours. Les mesures de stabilisation 2022 serviront essentiellement à la revitalisation du sport. Swiss Olympic doit encore approuver les projets. En décembre 2021, le Parlement a alloué 50 millions au sport. Les fédérations ont pu soumettre des projets de revitalisation (fin du projet: été 2024). Philippe Saxer en donne un aperçu. Le recrutement et la formation d'entraîneures et d'entraîneurs pour gérer l'afflux de la jeune génération sont notamment mis en avant. Swiss Volley ne veut pas de listes d'attente dans les clubs. Le directeur remercie Swiss Olympic pour les fonds supplémentaires.

Équipes nationales féminine et masculine de volleyball
Les équipes nationales féminine et masculine ont réussi à se qualifier pour le Championnat d'Europe de volleyball 2023 en Italie. Pour l'équipe masculine, c'est une première dans son histoire. L'équipe nationale féminine M19, quant à elle, s'est qualifiée pour l'EuroVolley M19 pour la première fois depuis 2004. Les coûts du sport de performance augmentant sans cesse, Swiss Volley s'efforce d'offrir des conditions optimales, en adéquation avec le budget.

Final Four 2024+
Un appel d'offres a été lancé pour l'organisation du Final Four à compter de 2024. Trois candidatures ont été déposées et sont à l'étude. Le Final Four 2023 aura lieu les 6 et 7 mai 2023 à Neuchâtel.

PRIX BENEVOLLEY 2021
PRIX BENEVOLLEY 2022
Mutz
PRIX BENEVOLLEY 2022

Volleyball Arena > volleyball.asport.tv
Tous les matches de LNA sont retransmis en direct sur cette plateforme. Ils peuvent être visionnés en direct ou en différé. En 2019, une task force a passé la LNA au crible, pour élaborer ensuite d'éventuelles recommandations et mesures. Le prix de ces mesures est en cours de calcul et sera communiqué aux équipes de LNA dans le cadre des prochaines CSVL.

Beach volley
Le JBT a de nouveau pu être organisé avec 220 tournois environ. Pour clore la saison, le CHS s'est déroulé avec succès à Lucerne. 150 équipes y ont pris part. Philippe Saxer remercie Max Meier pour son engagement. Tous les athlètes de haut niveau actuels ont commencé leur carrière dans des tournois du JBT. YUH est devenu le sponsor titre du plus grand tournoi au niveau national. Le CHS continuera à se disputer sur la Place fédérale à Berne.

Le tournoi de Gstaad, qui s'est tenu à guichets fermés, a une nouvelle fois été un grand moment. Le directeur remercie Ruedi Kunz, son équipe et l'ensemble des bénévoles pour leur formidable engagement. Les personnes présentes applaudissent. Le prochain tournoi aura lieu du 5 au 9 juillet 2023.

Swiss Volley aspire à un développement permanent et cherche à identifier les besoins de la communauté du volleyball. Plusieurs groupes de travail ont été lancés pour chercher des solutions. La collaboration des régions est essentielle pour faire avancer ces projets.

Philippe Saxer remercie les personnes présentes, les régions, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du bureau, le Comité central et, tout particulièrement, Nora Willi, pour leur implication.

3. Élection du scrutateur

Georges Schneider (de Birsfelden) et Stephan Grieder (de Wilen bei Sarnen) sont proposés comme scrutateurs. Le Parlement procède donc au premier scrutin, l'élection des scrutateurs.

Sont élus comme scrutateurs avec 52 voix exprimées, aucune voix contre ni abstention: Georges Schneider et Stephan Grieder.

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Total des représentant(e)s présent(e)s du Parlement	52
Majorité des 2/3 pour la modification des statuts	35
Majorité simple	27
Majorité absolue	27

5. Fixation du montant des cotisations des membres pour 2023/2024

Les cotisations sont restées identiques par rapport à la dernière saison.

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2023/2024 est approuvé à l'unanimité avec 52 voix pour.

6. Approbation du budget 2023

Budget 2023
Martin Deubelbeiss, chef Finances & Administration, salue les participantes et participants présents. Actuellement, Swiss Volley prévoit pour 2022 une perte plus importante que celle budgétée. Cela étant, compte tenu de l'évolution actuelle et des mesures prises, le delta par rapport au budget 2022 devrait décroître.

Les résultats du vote pour l'approbation par voie de circulaire des comptes annuels 2021 sont les suivants:

Rapport annuel de la présidente	Oui: 62	Non: 0
CCHI, CCHB et CRI	Oui: 61 Abstention: 1	Non: 0
Tous les autres rapports annuels	Oui: 62	Non: 0
Comptes annuels	Oui: 62	Non: 0
Rapport de la commission de gestion	Oui: 62	Non: 0

Martin Deubelbeiss présente le budget 2023 et le compare à celui de 2022. Plus grand impact: davantage de subventions dans le beach volley dans le projet de sciences du sport – une réussite à mettre au crédit de Sebastian Beck, responsable sport de compétition beach volley. Merci à lui! Les recettes dans le sponsoring seront plus faibles, les coûts d'exploitation seront un peu plus élevés. L'un des principaux écarts apparaît au niveau de la réduction de l'impôt préalable TVA. Les recettes sont directement influencées par les cotisations des membres – les fonds publics doivent avoir une affectation précise. La participation au CHE de VB en 2023 n'est possible que grâce à la dissolution des provisions relatives au sport. Elles ne seront plus disponibles en 2024. Les projets de revitalisation tirés des mesures de stabilisation 2022 ne sont pas reflétés dans le budget 2023. Les dépenses IT sont moins élevées.

Le budget 2022 est adopté par 51 voix pour et 1 abstention.

Mise à jour du projet Volley IT 2.0
Le nouveau VolleyManager 2.0 a été lancé avec succès. Martin Deubelbeiss revient sur ce projet unique et historique pour la communauté du volleyball. Les bases sont désormais posées pour permettre de rester en phase avec la numérisation. Néanmoins, d'autres éléments et améliorations doivent encore être mis en œuvre et développés. C'est la toute première fois que les quatorze régions travaillent sur la même plateforme. Un système de ticketing commun simplifie les affaires courantes. Depuis son introduction au printemps 2022, 6500 tickets au total ont été créés et traités.

Le partenaire clicsoft GmbH a investi dans le projet un montant conséquent sous forme de prestations individuelles. Martin Deubelbeiss remercie Christoph Bernhard (CEO de clicsoft GmbH) et son équipe pour leur bel engagement.

De même, Martin Deubelbeiss remercie toute l'équipe de projet pour son implication remarquable, et tout particulièrement Daniel Dennler (CRA de la SVRA), Trix Ewert (responsable du bureau de la SVRZ), Katja Panchaud (responsable du bureau de la SVRV) et Evelyne Müller (compétitions Swiss Volley) car sans leur implication, l'introduction aurait été impossible ces derniers mois. Les personnes citées montent sur scène et se voient remettre un cadeau. Les personnes présentes applaudissent.

Nora Willi reprend la parole. Elle remercie Martin Deubelbeiss pour son formidable travail et le félicite pour l'introduction réussie du projet VolleyManager 2.0.

7. Modification des statuts conformément aux Statuts en matière d'éthique

Nora Willi passe la parole à Deborah Frey, qui présente les demandes du Comité central concernant les modifications du règlement du Parlement du volleyball et du règlement de la commission de gestion au nom de l'équipe de juristes du Comité central.

Statuts: art. 4 et art. 5
Les modifications proposées comprennent des adaptations des art. 4 et 5, nécessaires depuis l'introduction des nouveaux Statuts en matière d'éthique Swiss Olympic au 1er janvier 2022.

Vote: Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité avec 52 voix pour.

8. Demandes

Aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis.

9. Élections

Pour l'élection des membres et de la présidente du Comité central, Nora Willi propose le président de l'Instance de recours Hansjörg Dürst.

Vote: L'Assemblée des délégués élit Hansjörg Dürst président du jour ad interim avec 51 voix pour et 1 abstention.

Hansjörg Dürst monte sur scène et prend la parole.
Comité central: Présidente

La présidente actuelle
Nora Willi se présente à la réélection pour un nouveau mandat de quatre ans.

Vote: Les parlementaires présents réélisent à l'unanimité Nora Willi présidente du Comité central, avec 52 voix pour. Bernard Hominal lui remet un cadeau.

Comité central: Membres
Les membres Federico Addiechi, Daniela Aeschlimann, Roman Cantieni, Deborah Frey, Bernard Hominal et Balz Stückelberger se présentent à la réélection pour un nouveau mandat de quatre ans. Conformément à l'art. 25 du règlement du Parlement du volleyball, l'élection se déroule en bloc.

Vote: Les parlementaires présents réélisent à l'unanimité les membres actuels du Comité central, avec 52 voix pour. Nora Willi leur remet un cadeau.

Tribunal de la Fédération
Peter Bohnenblust se retire. Le premier recours a été déposé en 1984 par Volero Zürich, le dernier en 2016. Nora Willi lui remet l'épingle d'argent du mérite et un cadeau.

Les membres actuels Denys Gillieron, Peter Uebersax, Sarah Brutschin et Marco Habrik se représentent pour un nouveau mandat de quatre ans. Moëna Mika est proposée pour lui succéder.

Vote: Les parlementaires présents élisent à l'unanimité avec 52 voix les membres actuels et la nouvelle membre Moëna Mika au Tribunal de la Fédération. Nora Willi leur remet un cadeau.

Instance de recours
Alexis Schoeb se retire. Les membres actuels Hansjörg Dürst, Adrian Anderhirsern, Romana Bossi et Frank Stapper se présentent à la réélection pour un nouveau mandat de quatre ans. Jeanne Simos est proposée pour lui succéder.

Vote: Les parlementaires présents élisent à l'unanimité avec 52 voix les membres actuels et la nouvelle membre Jeanne Simos à l'Instance de recours. Nora Willi remet un cadeau.

Commission de gestion
Stefan Schmutz se retire de la présidence. Les membres actuels Stephan Thommen et Marc-André Racine se présentent à la réélection pour un nouveau mandat de deux ans. Anita Züllig est proposée pour lui succéder.

Vote: Les parlementaires présents élisent à l'unanimité avec 52 voix les membres actuels et la nouvelle membre Anita Züllig à la commission de gestion. Nora Willi remet un cadeau.

10. Distinctions

Départs
En décembre 2021, Roger-René Müller a démissionné de la SVRTM.

En 2022, Urs Triebold s'est retiré après 15 ans au poste de président régional de la SVRI. Nora Willi, présidente du Comité central, prononce l'éloge.

Après 19 ans, Stefan Schmutz se retire de la présidence de la commission de gestion. Nora Willi prononce l'éloge. Stephan Schmutz avait été élu à la commission de gestion en 2003. Elle met en avant ses compétences et sa gestion très professionnelle, y compris sur des sujets particuliers (augmentation du prix des licences, mesures

RAUCH
Austrian
Krone Area
PALMERS
Stadt Wien
A1
SUI

VOLLEYBALL SUPERCUP
RADIC
1
FISCHER
3
SIMONIN
7
Thônex
CENTRE COMMERCIAL

de stabilisation, etc.). Nora Willi remercie Stefan Schmutz pour son travail et son engagement durant toutes ces années. Stephan Schmutz reçoit l'épingle d'or du mérite sous les acclamations.

En 2022, Philippe Schürmann et Philippe Weinberger ont quitté le cadre international des arbitres.

Philippe Schürmann a été arbitre internationale pour le Liechtenstein pendant 27 ans, mais il était également membre du cadre national de Swiss Volley. Il a sifflé plus de 600 matches. Il a arbitré le match pour le bronze du CHE en 2016, le premier match en Iran où les femmes étaient admises comme spectatrices. Il a participé à trois CHM et a évolué pendant 22 ans au total dans le cadre national. Philippe Schürmann reçoit l'épingle d'argent du mérite sous les acclamations.

Philippe Weinberger a été arbitre international pendant 23 ans et a fait partie du cadre national pendant 35 ans. Il a commencé sa carrière en 1986 et rejoint le cadre national dès 1989. En 1995, il a fait ses premiers pas au niveau international lors du CHE des petits pays. Au total, il a arbitré 213 matches internationaux. Il a également été membre du Comité central de 2002 à 2008. Philippe Weinberger reçoit l'épingle d'argent du mérite sous les acclamations.

En 2020, Stephan Grieder a quitté le cadre international des arbitres. Le match pour la médaille de bronze du CHE d'Europe à Paris (FRA-POL) a été son dernier match. Arbitre international pendant 20 ans, il a participé à deux CHM et à quatre CHE. Il a arbitré la CEV Volleyball Champions League depuis 2008 et la Volleyball Nations League depuis 2012. En 2018, c'est lui qui a arbitré la finale de la Champions League. En 40 ans d'activité, il a passé 25 ans dans le cadre national et 20 ans dans le cadre international. En outre, il est RIVB Challenge Referee et CEV Supervisor depuis 2020. Nora Willi le remercie pour son formidable engagement et salue sa carrière impressionnante. Stephan Grieder reçoit l'épingle d'or du mérite sous les acclamations.

Performance sportive beach volley – Élite
Nora Willi félicite Nina Brunner et Tanja Hüberli pour la médaille d'argent remportée au CHE et pour le titre de «CEV Women Beachvolleyball Team of the Year» qu'elles ont décroché pour la deuxième fois après 2021. Le duo – coaché par l'entraîneur Christoph Dieckmann – a fini sur le podium des tournois de Doha, d'Ostrava et de Hambourg. Les duos helvétiques Menia Bentele/Anouk Vergé-Dépré et Nina Brunner/Tanja Hüberli ont remporté la Nations Cup, grâce entre autres au remarquable travail de l'entraîneur Spiros Karachalios. Nora Willi félicite les deux équipes et salue Menia Bentele et Nina Brunner, présentes au Parlement du volleyball. La présidente leur remet un cadeau.

Performance sportive volleyball – Élite
La joueuse de l'équipe nationale Maja Storck a remporté la ligue allemande de volleyball avec son équipe et a été nommée « joueuse la plus précieuse en 2022 ». Laura Künzler a pris la troisième place de ce classement de la MVP. Notons qu'après le tour principal, c'est Laura Künzler qui était en tête.

Les personnes présentes applaudissent ce beau résultat.

Performance sportive – Relève
La présidente Nora Willi félicite Menia Bentele et Leona Kernen – ainsi que leur entraîneur Denis Milanez – pour la médaille de bronze décrochée au CHM M21.

Prix Benevolley 2022
Nora Willi passe la parole à Luca Balduzzi. Les clubs nominés pour l'année 2022 sont présentés. Nora Willi prononce l'éloge. Sont couronnés: 1re place: VBC Porrentruy, 2e place: BTV Aarau et 3e place: VBC Sursee. Nora Willi remet sur scène les diplômes et les chèques aux personnes représentant les clubs.

Jeune bénévole 2022
Le prix de «Jeune bénévole 2022» est décerné à Berfin Yilmaz.

Arbitre de l'année
Rolf Scheiwiller est sacré arbitre de l'année. L'éloge est prononcé par Sandra Auricht, présidente de la CRA, également en langue des signes, puisque Rolf Scheiwiller est sourd. Arbitre depuis 24 ans, Rolf Scheiwiller a été membre du cadre national pendant 14 ans, juge de ligne et a également arbitré des matches internationaux. Il en est aujourd'hui à environ 1'000 matches arbitrés. Après sa retraite au niveau national, il a arbitré environ 80 matches par saison.

Prix du bénévolat 2022
Le «Prix du bénévolat» de cette année est décerné à Bernadette Bielmann du TSV Rechthalten, à Lisa Giezendanner du VBC Münchenstein, à Walter Müller de volley näfels et à Dennis Schneider du BTV Aarau Volleyball. Nora Willi prononce l'éloge.

11. Divers

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe du dossier budgétaire.

La prochaine session du Parlement du volleyball aura lieu le 18 novembre 2023 à la Maison du Sport à 3063 Ittigen près de Berne.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Nora Willi remercie le bureau, la direction et les collègues du Comité central pour leur engagement. Elle salue également les traductrices qui sont intervenues aujourd'hui, Sabine Nonhebel et Rita Grobberio.

La 21e session du Parlement du volleyball se termine à 13h10.

Berne, le 19 novembre 2022

Swiss Volley

Pour le procès-verbal
Daniela Cesarano

La présidente
Nora Willi

2. Rapports annuels

2.1 Présidente/2.2 Directeur

Quelle joie de revivre une année «normale»!
Après deux années de pandémie qui ont mis le sport et la société à rude épreuve, nous avons enfin pu à nouveau organiser la saison de volleyball 2021/2022 sans arrêt ou interruption.

Grâce au soutien financier de la Confédération par le biais de mesures de stabilisation et à la grande solidarité de nos associations régionales et de nos clubs, le sport en général et nous-mêmes en particulier, en volleyball comme en beach volley, avons bien surmonté cette crise et montré que nous étions solides. Cette phase a également démontré à quel point le fort engagement des innombrables bénévoles était important et combien il était nécessaire de leur accorder une grande attention.

Sur le plan sportif, 2022 a été pour nous une année riche en émotions. Nos athlètes ont réalisé des performances de haut niveau, tant dans le domaine de la relève que dans celui de l'élite du volleyball. La qualification de nos deux équipes nationales élite de volleyball, qui participeront pour la première fois ensemble à une phase finale de Championnat d'Europe, a été un moment fort de l'année. Les beach volleyeurs et volleyeuses ont également célébré de nombreux succès en 2022. La médaille de CHE décrochée par les femmes a presque été une évidence. Quant à la Suisse, elle est sortie victorieuse de la première édition de la Coupe des nations CEV de beach volley féminine. Toutefois, victoires et cruels revers font tous deux partie du sport et vont donc malheureusement de pair, comme le montre l'exemple de la blessure de Joana Heidrich lors du match pour le bronze au Championnat du monde à Rome.

Outre les grands moments sportifs, 2022 a aussi été l'année de lancement du nouveau VolleyManager (VM). Après une longue phase de développement, le VM a finalement pu être introduit dans le volleyball à l'occasion de la nouvelle saison 2022/2023. Ce lancement n'aurait pas été possible sans le travail colossal fourni par l'équipe du bureau sous la direction de Martin Deubelbeiss et d'Alessandro Raffaelli et par les personnes impliquées issues des associations régionales et de la communauté du volleyball. Nous leur adressons nos sincères remerciements et leur témoignons notre plus grand respect.

Nous tenons également à remercier cette année encore les deux sociétés de loterie «Swisslos» et «la Loterie Romande». Grâce à leur soutien, notre association faîtière Swiss Olympic peut investir des fonds très importants dans le développement de notre sport et de nos athlètes.

Enfin, nous disons merci aux innombrables bénévoles, qui s'investissent au quotidien. Sans cet engagement, le sport en général et le volleyball en particulier ne pourraient pas fonctionner. Merci!

Volleyball
Pour les équipes nationales de volleyball, l'année 2022 a été particulièrement intense et fructueuse. Les équipes nationales élite masculine et féminine ainsi que les équipes nationales des juniores M19 et des juniors M20 ont toutes participé aux qualifications pour le Championnat d'Europe, et trois équipes nationales sur quatre ont réussi à se qualifier pour la phase finale.

La qualification des hommes pour le Championnat d'Europe a eu lieu entre le 3 et le 21août: en moins de trois semaines, l'équipe nationale a disputé six matches, dont trois à domicile et trois à l'extérieur. Avec cinq victoires, l'équipe suisse dirigée par le sélectionneur Mario Motta s'est qualifiée pour la phase finale du Championnat d'Europe en tant que meilleure deuxième de groupe. Il s'agit de la première qualification sportive au CHE de l'histoire de l'équipe nationale masculine! L'équipe masculine suisse disputera les matches de poule de l'EuroVolley 2023 du 30 août au 6 septembre en Italie. L'équipe nationale féminine a également joué six matches

de qualification du 20 août au 11 septembre sous la forme de matches aller et retour. Meilleure troisième de tous les groupes, avec trois victoires et trois défaites, l'équipe suisse a pu se qualifier in extremis après l'exclusion de la Russie pour son troisième CHE consécutif. Sous la direction de l'entraîneure nationale Lauren Bertolacci, l'équipe féminine suisse disputera les matches de poule de l'EuroVolley 2023 du 16 au 23 août, également en Italie.

Les juniores M19 et les juniors M20 ont participé début avril aux qualifications pour le CHE, respectivement en Bosnie-Herzégovine et au Portugal. Malgré de bonnes performances, et après deux défaites serrées 2–3 contre l'Allemagne et Israël, les juniors M20 n'ont pas réussi à se qualifier pour la phase finale.

La qualification de l'équipe nationale juniore M19, première de son groupe, a été un succès historique. Pour la première fois depuis 18 ans, une équipe nationale suisse M19 a pu se rendre à une phase finale de CHE, ce qui démontre l'excellent fonctionnement de la promotion des talents en Suisse. Les activités supplémentaires, rendues possibles grâce au soutien de la fondation Alice, ont également contribué à ce succès. Lors du CHE M19 qui s'est déroulé du 27 août au 1er septembre à Skopje, les jeunes Suissesses ont eu l'occasion d'affronter, sous la houlette de Frieder Strohm, certaines des meilleures équipes du monde dans cette catégorie d'âge. Elles ont terminé le Championnat d'Europe à la 11e place.

Beach volley

La saison post-olympique 2022 a également été riche en expériences et en succès pour le beach volley. L'objectif était de remporter un triplé: ce fut finalement une médaille d'argent. Or ce seul fait montre que le beach volley féminin suisse est devenu numéro 1 en Europe. Deux médailles d'or, une médaille d'argent et le titre européen par équipe (Nations Cup): tel est en effet le bilan des trois dernières années pour les meilleures équipes suisses. Alors que Nina Brunner et Tanja Hüberli ont décroché trois nouvelles places sur les podiums internationaux, une place au sommet du classement mondial ainsi qu'une qualification pour la finale du World Tour, Anouk Vergé-Dépré et Joana Heidrich ont quant à elles été brutalement stoppées dans leur progression vers une importante nouvelle médaille de bronze. La grave blessure à l'épaule de Joana a signé la fin de la saison pour l'équipe.

Le fait qu'une jeune joueuse, Menia Bentele, ait pu non seulement faire ses preuves aux côtés d'Anouk Vergé-Dépré, mais aussi obtenir un résultat remarquable en se classant 5e aux European Championships de Munich, prouve que les investissements dans un cadre durable et largement soutenu sont payants.

Florian Breer et Marco Krattiger se sont également classés à la 5e place, non seulement aux European Championships, mais aussi lors du tournoi à domicile à Gstaad. Ils sont ainsi devenus la première équipe masculine suisse à se qualifier pour les quarts de finale depuis 2009. L'équipe masculine nouvellement formée, composée d'Adrian Heidrich et de Leo Dillier, a également attiré l'attention en terminant en demi-finale du tournoi Challenge de Dubaï.

L'événement phare de Gstaad, organisé par le directeur de tournoi Ruedi Kunz, a remporté un franc succès pour sa première édition en tant que tournoi Beach Pro Elite, suivi en direct par 25'000 fans de beach volley. Il a en outre été le seul tournoi avec un tableau élargi à s'engager activement en faveur des conditions cadres des athlètes.

Ce tournoi phare a également joué un rôle important pour la relève: Leona Kernen et Annique Niederhauser,

CURIA CONFOEDERATIONIS HELVETICAE
yuh
bexio
SHORLEY

SUISSE
erima
7

deux athlètes du cadre de la relève, ont ainsi pris part au tableau principal et se sont fait remarquer. Toutefois, après les médailles des années précédentes dans les catégories de la relève, il n'y aura pas de médaille en 2022. Cela montre que la professionnalisation au niveau de la relève ne doit pas être négligée et qu'il faut la doter de moyens pour pouvoir garantir durablement les succès futurs au niveau de la relève et de l'élite.

La série de tournois nationaux la plus prestigieuse, les Yuh Beachmasters, est elle aussi un tremplin entre la relève et l'élite. Présentée dans ses «nouveaux atours» sur cinq sites attrayants, elle s'est terminée en beauté par la cérémonie de remise des médailles sur la Place fédérale à Berne.

La restructuration de la série de tournois internationaux (désormais appelée Beach Pro Tour), sous la houlette de Volleyball World, va malheureusement de pair avec une extrême complexité. Les effets de synergie dont on pouvait auparavant tirer profit pour le détachement d'entraîneurs et de personnel médical disparaissent en raison de la segmentation des tableaux du nouveau Tour et de l'allongement de la saison de compétition à 10,5 mois. Nous observons également d'un œil critique les modifications apportées aux récompenses monétaires, car les difficultés de planification, l'augmentation des coûts de mobilité due au coronavirus et la réduction des récompenses peuvent avoir un impact économique négatif pour nos athlètes. En tant que fédération, nous continuons donc à nous battre pour des concepts de développement à l'échelle internationale qui soient plus judicieux et plus durables.

Formation et relève

En 2022, l'équipe formatrice nouvellement constituée de Swiss Volley a de nouveau mis l'accent sur le domaine Jeunesse+Sport. 61 cours et modules de volleyball et de beach volley ont été organisés lors de la formation des cadres, dont 31 sous la responsabilité de Swiss Volley, et les autres sous la houlette des offices cantonaux du sport. Outre l'organisation des cours, le développement de la formation J+S était au premier plan. Les bases pour le nouveau cours de moniteur et monitrice et les nouveaux supports de cours J+S ont été créés, de sorte que les produits finaux devraient être prêts pour la fin 2024, comme prévu. Les contenus d'autres modules de la formation continue 1 et 2 ont été affinés.

Cette année encore, l'accent a par ailleurs été mis sur la formation régionale des entraîneures et des entraîneurs. Les responsables régionaux de la formation des entraîneures et des entraîneurs (RRFE) ont ainsi été accompagnés et soutenus. Douze mini-cours ont de plus été organisés dans les associations régionales, pour un total d'environ 200 participants. Les projets existants tels que le pool de promotion des entraîneures et des entraîneurs, les stages d'observation dans les équipes nationales et le soutien des candidates et des candidats à l'examen professionnel et de leur coach developer ont pu être consolidés.

Dans les domaines Kids Volley et School Volley, les concepts existants ont été examinés et adaptés, de sorte que les bases de plusieurs nouveautés ont pu être posées en 2023.

La promotion des talents de Swiss Volley a attribué le label à deux nouveaux organismes responsables en 2022. Dès l'été 2023, un club national de la relève (CNR) de volleyball et un CNR de beach volley, tous deux destinés aux femmes, entreront en fonction respectivement à Fribourg et à Zurich. La mise en place des structures dans les phases T2 et T3 est ainsi terminée pour la discipline du volleyball. Au cours de l'été 2022, l'inscription au label T4 a été envoyée à tous les clubs de LNA, éliminant ainsi le dernier obstacle qui compliquait encore l'obtention du statut de joueuse professionnelle.

La détection régionale des talents a permis de tester un nombre record de joueurs et joueuses. Au total, 679 (511 en 2021; 482 en 2020) filles et 370 (295 en 2021; 170 en 2020) garçons y ont participé. C'est grâce à l'engagement précieux des observateurs et observatrices régionaux qu'un tel nombre de talents a pu être testé.

Le lancement du projet «Smart Competitions» a permis d'entamer la réorganisation des systèmes de jeu dans les ligues juniors, et ce dans le but de créer des possibilités de jeu plus attrayantes pour le sport populaire, de relier davantage les disciplines volleyball et beach volley et de faciliter l'accès aux formats de compétition.

Compétitions ligues nationales

Les décisions du Conseil fédéral concernant les mesures liées au coronavirus étaient également sur toutes les lèvres durant la saison 2021/2022. Grâce au signal fort envoyé par les équipes de 1re ligue juste avant Noël, le championnat a bien pu se poursuivre sans interruption, quoiqu'avec des restrictions, telles que le port du masque. Même si ces restrictions n'ont pas été faciles à appliquer, les clubs ont démontré leur volonté de jouer et ont accepté cette mise en œuvre compliquée. Une fois de plus, lors des play-offs, il a fallu mettre en place le planning des matches adopté par les équipes de LNA en cas de coronavirus et les séries de play-offs ont dû être raccourcies.

Les championnats de LNB féminins et masculins ont été réduits de 13 à 12 équipes. Pour la première fois depuis l'adoption de la stratégie en 2016, la saison 2022/2023 a donc pu débuter avec 12 équipes et selon le mode correspondant, avec des play-offs.

Les équipes de LNA ont franchi une nouvelle étape. La Conférence Swiss Volley League ayant accepté de financer la plate-forme de streaming d'Asport – appelée Volleyball Arena –, les fans peuvent désormais suivre en direct tous les matches de championnat à partir de la saison 2022/2023. Asport est un partenaire très motivé et engagé, qui peut soutenir les équipes dans le développement de la plate-forme Volleyball Arena et dans l'amélioration de la qualité du contenu.
Pour la première fois, la finale de la Mobilière Volley Cup a pu être organisée dans la WIN4 Arena avec des spectateurs. Nous n'avons pas été déçus: l'Arena était pleine à craquer, remplie de supporters prêts à s'époumoner pour soutenir leur équipe, le tout dans une atmosphère festive.

Le lancement du projet Volley IT 2.0 (voir ci-dessous) a également eu des répercussions sur les équipes des ligues nationales. Comme l'on pouvait s'y attendre, la charge de travail a été importante pour toutes les personnes impliquées. De nombreux processus sont encore nouveaux, mais ils seront à l'avenir traités de manière plus simple via la base de données, ce qui constituera une grande valeur ajoutée pour les fonctionnaires, pour la plupart bénévoles.

Développement des clubs et des associations/ sport populaire

2022 a été marquée par davantage de rencontres, de communication, de sondages, de groupes de travail, d'analyses et de participation. Ainsi, la Conférence régionale des arbitres a créé un groupe de travail chargé d'étudier le problème du manque d'arbitres et de prendre des mesures. Les réactions à ce sujet ont été recueillies sous forme d'enquête auprès des clubs et des commissions régionales d'arbitrage (CRA). Au total, dix objectifs seront soumis aux CRA au printemps 2023. Une enquête a également été menée sur la «simplification des compétitions». La Conférence des Présidents régionaux (CPR) a complété les objectifs à atteindre lors d'un atelier. Il s'agit principalement d'alléger la charge de travail des régions et des clubs, autrement dit des bénévoles du volleyball, de leur simplifier la tâche et de leur apporter du soutien.

Le bénévolat constitue en effet le capital des clubs et donc de notre sport.

Pour la quatrième fois depuis 2019, le Prix Benevolley, prix du bénévolat de Swiss Volley, a été décerné. L'ensemble des personnes auxquelles nous témoignons notre respect est pris en compte par les différentes catégories du prix, soit club, arbitre, jeune bénévole et prix du bénévolat.

C'est pourquoi, depuis l'été 2022, nous avons également mis à la disposition des clubs et des régions une attestation d'engagement bénévole pouvant être jointe au CV lors de candidatures à un emploi.

Dans les années à venir, le thème de l'éthique occupera une place de plus en plus importante dans le développement des associations. Il a ainsi été demandé aux clubs d'adapter l'ensemble de leurs statuts d'ici à l'été 2023 pour y inclure un article supplémentaire relatif aux Statuts en matière d'éthique. Les efforts de prévention et de sensibilisation sur le thème de la «Prévention des agressions sexuelles et psychologiques dans le sport» ont été présentés à l'échelle nationale lors de conférences et d'assemblées des délégués régionales. Swiss Volley prend ce thème au sérieux, car c'est là signe de qualité, la qualité du volleyball suisse.

Les e-mails d'information aux clubs et aux régions, mesure de communication directe mise en place pendant les deux années de pandémie, se sont également avérés utiles en 2022 pour communiquer directement avec les clubs et sont très appréciés.

Il est réjouissant de constater que la demande concernant l'offre d'«ateliers stratégiques pour les clubs» a augmenté en 2022. Parallèlement, les entretiens avec les régions promis en 2019 ont bien été lancés. Ce sont principalement des discussions directes avec les comités régionaux.

Finances et informatique

Dans le domaine des finances, l'année sous revue 2022 s'est déroulée conformément aux attentes. Désormais, les fonds alloués à la promotion de la relève directement versés aux organismes responsables figurent également dans le compte de résultat. Il s'agit certainement là de l'écart le plus important par rapport au budget en matière de produits et de charges. Par ailleurs, les contreparties, qui n'ont pas d'incidence sur le résultat, sont également plus élevées. Les projets de revitalisation issus des mesures de stabilisation 2022 n'ayant pas encore été approuvés, aucune prestation préalable les concernant n'a été effectuée pendant l'exercice.

Nous soulignons ici que les aides financières de la Confédération versées au sport suisse par l'intermédiaire de Swiss Olympic ont été très appréciées et fort utiles. Mais, cette année encore, le travail à accomplir pour pouvoir en bénéficier a été considérable pour Swiss Volley. L'utilisation de l'argent des contribuables implique l'adoption d'une attitude claire et intransigeante vis-à-vis de tous ceux qui reçoivent ces aides. Or la communauté du volleyball semble y être parvenue compte tenu des circonstances.

Outre les finances, il convient de mentionner la mise en œuvre de la seconde et dernière phase de lancement du projet Volley IT 2.0. L'introduction et l'achèvement du projet ont été réussis, le système est stable et les compétitions ont pu se dérouler en grande partie sans perturbations. Quelques adaptations plus ou moins importantes suivront au cours des prochaines années dans le cadre de l'exploitation normale. La prochaine grande étape

Stiftung Sportförderung Schweiz
La Fondation suisse pour l'encouragement du sport
La Fondazione per la promozione dello sport in Svizzera

Encouragement du sport national à partir de 2023

De 2023 à 2026, la Fondation suisse pour l'encouragement du sport versera chaque année au sport suisse une contribution de base de 60 millions de francs et des contributions pour des domaines d'encourage-ment spéciaux de 15 millions au maximum. Jusqu'à présent, l'octroi de contributions au sport national reposait sur des décisions prises par la Société du Sport-Toto (SST) d'entente avec la Loterie Romande et Swisslos.

Financement du sport national

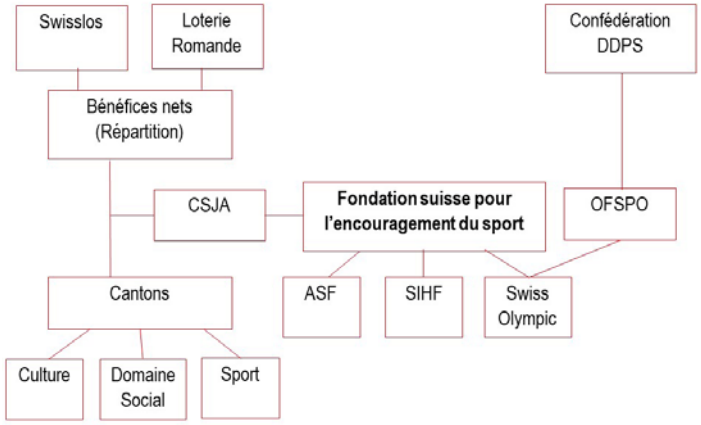

La loi sur les jeux d'argent a contraint les cantons à adapter leurs législations cantonales et la convention intercantonale sur la surveillance, l'autorisation et la répartition du bénéfice des loteries et paris. Tous les cantons ont adhéré au nouveau concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA), entré en vigueur le 1er janvier 2021. Celui-ci crée, sur le plan juridique, une séparation claire entre l'organisme commun (politique) et l'accomplissement des tâches opérationnelles.

Avec la Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA), les cantons disposent d'un organe qui représente leurs intérêts communs. À l'avenir, la CSJA décidera du montant destiné au sport national et des priorités pour son utilisation. Afin que l'organe de répartition des fonds dispose d'une certaine indépendance par rapport à la politique, une fondation indépendante de droit public, la «Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSES)», a été créée pour la répartition des fonds. De plus amples informations sont disponibles sous **www.fses.ch**.

sera notamment la feuille de match numérique. La phase d'introduction du nouveau VolleyManager de mai à octobre n'a pas seulement représenté une énorme charge de travail pour les responsables du projet. Les responsables régionaux et les clubs, avec tous leurs bénévoles, ont également été fortement sollicités. Nous tenons à remercier toute la communauté pour son aide dans la réalisation de ce projet historique pour le volleyball.

Une mise à jour du système a en outre pu être effectuée avec le nouveau partenaire pour la gestion de notre site Web, ce qui a permis d'améliorer la sécurité. Par ailleurs, le projet d'un nouveau site Web, auquel devraient aussi être intégrées les régions, a été lancé.

Membres

Avec près de 46'500 licenciés durant la saison 2021/2022, le nombre de membres enregistre une hausse de 3'370 licences (+7,8 % par rapport à l'année précédente). Une évolution très réjouissante après la crise du coronavirus. Tous les domaines, à l'exception de l'Easy League, ont connu une nette progression. Alors que le nombre de licences Indoor Easy League a diminué (-376/-9,5 %), une tendance très positive s'est dessinée pour les licences de volleyball (hors Easy League) et de beach volley (+2557):

- le nombre de licences de beach volley a augmenté de 8,0 % par rapport à l'année précédente;
- les licences de volleyball (hors Easy League) ont même connu une hausse de 8,3 % par rapport à l'année précédente.

La tendance pour la saison 2022/2023 est donc à nouveau globalement positive pour les deux sports.

Personnel

Comme nous l'avons mentionné, les collaborateurs et collaboratrices du bureau et de la direction ont été très sollicités cette année encore par divers projets et développements dans le domaine du sport. Les nouvelles exigences des bailleurs de fonds publics et privés, bien que n'étant pas financées, sont de plus en plus élevées et sollicitent fortement le personnel, qui a donc dû effectuer ponctuellement de petites tâches supplémentaires pour pouvoir y répondre.

Au nom de l'équipe de Swiss Volley, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, même après la pandémie, se sont engagées sans relâche et le plus souvent bénévolement pour le volleyball et le beach volley suisses.

Nora Willi
Présidente de Swiss Volley

Philippe Saxer
CEO de Swiss Volley

Volero Zür 3 2 Volley DG
CONGRATS TO TH
COMMUNITY
Management & Sportservice

DataProject.com
SOFTWARE

2.3 Commission de championnat indoor CCHI

Personnel
La composition de la CCHI n'a pas changé au cours de l'année sous revue si bien que les processus sont bien rodés au sein de la CCHI et qu'une gestion efficace des tâches en suspens est garantie.

La composition de la Commission est très homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects professionnels, linguistiques et spécifiques au sexe, ainsi que du sport de masse et d'élite. Le fait que la Suisse romande soit elle aussi fortement représentée au sein de la commission est particulièrement réjouissant.

Composition CCHI 2022
Alain Fischbacher (président)
Liliane Hauser (vice-présidente)
Urs Burkhard
Christian Felgenhauer (responsable de l'homologation des salles)
Benoit Gogniat
Hedy Hauser
De Swiss Volley
Alessandro Raffaelli
Till Seger

Séances
Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie sept fois en soirée, ce qui nous a permis de retrouver le niveau des années précédentes. Si les trois premières séances de 2022ont dû se dérouler par vidéoconférence en raison de la pandémie, les quatre dernières ont pu avoir lieu au bureau de Swiss Volley. Pouvoir être ensemble dans une même pièce a considérablement facilité les échanges et les discussions.

Décisions importantes
Outre les affaires usuelles telles que les retraits tardifs des ligues nationales et divers forfaits administratifs, il convient de mentionner deux particularités:

Après la finale de la Mobilière Volley Cup du 26 mars 2022, l'entraîneur de l'une des équipes participantes a publiquement exprimé des réserves sur la performance des arbitres lors d'une interview avec la télévision suisse, publiée sur le site Internet de la SRF sous le titre «Ce match aurait mérité de meilleurs arbitres». Au sens de la Charte d'éthique de Swiss Volley, les participantes et participants à des matches de volleyball doivent adopter un comportement poli et respectueux envers les arbitres et les autres officiels en acceptant leurs décisions, dans un esprit sportif et sans discussion. De plus, ils doivent s'abstenir de tout propos ou geste diffamatoire ou offensant, ainsi que de tout acte méprisant. Cela vaut aussi bien pour les membres de l'équipe et du staff que pour tous les autres officiels d'un club. En cas de doute, seul le capitaine peut exiger une explication pendant le match. Dans le même temps cependant, il faut reconnaître que les émotions font partie intégrante du volleyball et qu'il ne faut pas complètement les réprimer. La CCHI fixe toutefois une limite claire lorsque les expressions de mécontentement et les agressions sont dirigées contre des personnes, en particulier les arbitres, et violent les droits individuels des personnes concernées. La CCHI a statué, estimant que les déclarations étaient offensantes et violaient les dispositions de la Charte d'éthique et les règles internationales du volleyball. Par conséquent, le club a été sanctionné d'une amende de CHF 1000 en raison de la grande portée du reportage, d'autant que l'entraîneur avait formulé ses propos sans même que le commentateur lui pose une question à ce sujet. De même, le club a dû s'acquitter des frais de procédure de CHF 300.

Un deuxième cas concernait le respect des dispositions relatives aux JFL. Durant un match de championnat de LNB, il n'y avait pas suffisamment de joueuses JFL de l'équipe locale sur le terrain pendant le match. Comme

le responsable du marquage avait mal réglé ce paramètre dans la feuille de match électronique, et que les arbitres n'avaient pas vérifié les réglages, le responsable du marquage n'a pas reçu de message d'avertissement automatisé pendant le match. Environ trois jours après le début du match, l'équipe adverse a déposé une plainte à ce sujet auprès du bureau de Swiss Volley. Compte tenu de la notification tardive, la CCHI n'a toutefois pas pu entrer en matière. En effet, en vertu de l'art. 5 al. 2 de la règlementation JFL, c'est immédiatement que l'équipe adverse doit formuler ses réclamations, afin d'éviter que les équipes recherchent après coup des erreurs de l'équipe adverse en étudiant des vidéos, pour ensuite protester. La CCHI n'a pas considéré que la plainte avait été déposée de manière immédiate. Ainsi, les deux clubs et les arbitres ont été informés en conséquence, le club fautif a reçu un avertissement et les arbitres se sont vu rappeler leur fonction de contrôle.

Charge de travail/points essentiels

Selon la pratique éprouvée, la majeure partie des décisions ont été discutées et prises par courriel. Comme la CCHI publie souvent dans un premier temps ses décisions sans motifs, sa charge de travail s'est maintenue à un niveau raisonnable dans ce domaine. Une légère augmentation des cas s'observait tout de même par rapport à l'année sous revue 2021.

Par ailleurs, la CCHI a été très impliquée dans les adaptations des règlements rendues nécessaires par le projet Volley IT 2.0 (et la suppression des licences physiques qui en découle).

Durant toute l'année, la CCHI prend également note des propositions et des idées de modifications possibles des règlements afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC des demandes fondées pour approbation ou refus. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves. Comme chaque année, nous invitons donc les personnes intéressées à déposer leurs demandes suffisamment tôt.

Rétrospective/perspectives

Durant l'année sous revue, nous avons une nouvelle fois enregistré une légère augmentation du nombre de cas à traiter, ce qui est regrettable. Nous espérons vivement que ce chiffre repartira à la baisse et, pour le bien de toute la famille du volleyball, nous invitons les clubs à se montrer conciliants et à faire davantage d'efforts pour trouver des solutions entre eux à l'amiable, comme cela a par exemple été le cas à l'occasion d'un report de match dicté par une forte charge de travail entre compétitions juniors et européennes.

Pour terminer, je souhaite une nouvelle fois remercier chaleureusement tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable, notamment pendant cette période qui reste compliquée. Comme chaque année, un grand merci aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. J'ai la certitude que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau et le CC pourront être maintenues à l'avenir. Je tiens également à remercier tout particulièrement la Présidente de Swiss Volley, Nora Willi, et le Directeur, Philippe Saxer, qui ont accompagné et soutenu de manière très positive le travail de la CCHI.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales une excellente année 2023 ainsi qu'une bonne santé à tous. Sur le plan sportif, je souhaite à toutes les équipes une belle fin de saison 2022/2023, en espérant que la compréhension mutuelle entre les équipes facilitera la recherche de solutions et que nous pourrons nous concentrer sur l'essentiel: le plaisir de pratiquer le volleyball en salle.

Alain Fischbacher
Président de la CCHI

2.4 Commission de championnat beach CCHB

Personnel
En 2022, un changement s'est produit au niveau du personnel de la CCHB. Après de nombreuses années, Michael Bleiker a en effet quitté son poste à la CCHB, à sa demande. Michi, nous te remercions pour ton sou-tien si précieux. Nous te souhaitons le meilleur pour l'avenir, tant sur le plan sportif que privé!

La composition de la CCHB en 2022
Martin Ruprecht (président)
Michael Bleiker
Dirk Decher
Jonas Kissling
Laura Rüegg
Jana Vollmer
Christian Wandeler
De Swiss Volley
Sebastian Beck
Jeffrey Lamaa

Rétrospective 2022

Le nombre de **licences de beach** est reparti à la hausse après la crise du coronavirus. Si nous n'avons pas encore tout à fait retrouvé le niveau d'avant la pandémie, la tendance est réjouissante. Au total, **2'540** licences ont été octroyées: 1'364 chez les femmes et 1'176 chez les hommes. En comparaison, **2'258** licences avaient été octroyées en 2021.

Swatch Beach Pro Gstaad: Le tournoi a à nouveau pu être organisé sans restrictions. Pour les joueuses, les joueurs et le public, il demeure un événement incontournable du calendrier. Ruedi, merci à toi et à toute ton équipe pour votre formidable engagement!

CHM à Rome: Le match pour la médaille de bronze de Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré n'a pas pu aller à son terme en raison de la grave blessure à l'épaule de Joana Heidrich. Les deux Suissesses ont donc terminé au pied du podium de ce CHM. Tanja Hüberli et Nina Brunner ont quant à elles fini à la 9e place.

CE à Munich: Tanja Hüberli et Nina Brunner ont échoué de peu à conserver leur titre européen. Une médaille d'argent est tout de même venue récompenser leur beau parcours sur ce tournoi. Toutes nos félicitations!

A1: Après le retrait de Coop, un nouveau sponsor titre a pu être trouvé: «Yuh». Finalement, tous les Yuh Beach-masters ont pu se dérouler comme prévu sur les sites de Genève, Locarno, Kloten, Rohrschach et Berne (championnat suisse).

A2: Des tournois A2 ont eu lieu à Sursee, Einsiedeln et Laufon.

A3: Tous les tournois A3 prévus ont pu se tenir normalement. Au total, onze tournois féminins et neuf tournois masculins ont été disputés en 2022.

JBT: Au total, 185 tournois ont été organisés (soit 4 de moins que l'année précédente), bien que 55 JBT Cups aient dû être annulées.

Les six sites de Genève, Locarno, Sursee, Kloten, Bienne et Laufen ont accueilli au total quatre Masters M17 et M19 féminins ainsi que trois Masters M17 et quatre Masters M19 masculins. Sur les sites de Genève, Locarno et Kloten, les matches des finales ont pu être intégrées au tournoi A1.

La relève de Volley Luzern a une nouvelle fois organisé un championnat suisse très réussi au Lido de Lucerne. Le CO a réussi à mettre sur pied un événement de tout premier plan! En 2023 et 2024, les CHS JBT auront à nouveau lieu au Lido de Lucerne. Un grand merci aux organisateurs pour cet investissement majeur!

Tour B: Au total, 359 tournois B ont été organisés, soit 69 de plus qu'en 2021. La majorité des tournois de 2022 ont eu lieu dans les régions suivantes: Berne-Soleure (117 tournois), Suisse centrale (75), Argovie (57), Zurich (46) et Nord-Est de la Suisse (34). Christian Wandeler et son équipe ont mis en place avec succès un CHS B à Lucerne. Un grand merci aux organisateurs pour cet investissement majeur!

Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2022

Elite
CEV Beach Volleyball Nations Cup | Or
Tanja Hüberli et Nina Brunner
Anouk Vergé-Dépré et Menia Bentele
CEV EuroBeachVolley à Munich | Argent
Tanja Hüberli et Nina Brunner
Beach Pro Tour Elite16 à Hambourg | Argent
Tanja Hüberli et Nina Brunner
Beach Pro Tour Elite16 à Ostrava | Bronze
Tanja Hüberli et Nina Brunner
Beach Pro Tour Challenge à Doha | Bronze
Tanja Hüberli et Nina Brunner
Beach Pro Tour Challenge à Agadir | Bronze
Marco Krattiger et Florian Breer
Beach Pro Tour Future à Madrid | Or
Quentin Métral et Yves Haussener
Beach Pro Tour Future sur l'île de Rhodes | Or
Quentin Métral et Yves Haussener
Beach Pro Tour Future à Cervia | Argent
Menia Bentele et Anna Lutz

Équipes nationales élite femmes
- Tanja Hüberli/Nina Brunner
- Esmée Böbner/Zoé Vergé-Dépré
- Joana Heidrich/Anouk Vergé-Dépré

Équipes nationales élite hommes
- Marco Krattiger/Florian Breer
- Quentin Métral/Yves Haussener
- Adrian Heidrich/Leo Dillier

Cadre de transition femmes et hommes
- Menia Bentele/Anna Lutz
- Immanuel Zürcher/Jonathan Jordan

Perspectives 2023

En l'état actuel des choses, les temps forts suivants sont prévus en 2023:
- Swatch Beach Pro Gstaad, 05–09.07.2023
- Beach Pro Tour Future à Spiez, 08–11.06.2023
- CEV EuroBeachVolley à Vienne, 02–06.08.2023
- Championnat du monde FIVB à Tlaxcala (Mexique), 06–15.10.2023
- Championnat suisse JBT à Lucerne, 18–20.08.2023
- Championnat suisse Elite à Berne (Place fédérale), 30.08.–01.09.2023
- Championnat suisse B à Berne, 02–03.09.2023

Je remercie tous les membres de la commission, les représentantes et les représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. En 2022, nous avons pratiquement retrouvé la normalité d'avant la pandémie dans de nombreux domaines. Espérons que 2023 nous offrira une belle saison estivale de beach volley!

Martin Ruprecht
Président de la CCHB

2
SUI
ΔΟΠΑΡ
CEV

SwissVolley

2.5 Commission fédérale d'arbitrage CFA

Personnel

Composition CFA 2022
Heinz Tschumi (président)
Matthias Pfister (vice-président, Personnel et contact entre les région)
Stephan Grieder (arbitrage international)
Nadine Hefti (Personnel et juges de ligne au niveau national)
Laura Rüegg (beach volley)
Christian Wolf (formation et formation continue)
Philippe Weinberger (compétition et convocation des juges de ligne au niveau international)
De Swiss Volley
Evelyne Müller (administration et communication avec le bureau)

Séances
En 2022, la CFA a traité les affaires en cours dans le cadre de cinq réunions de commission. Deux d'entre elles ont dû se dérouler en distanciel, montrant ainsi que cette forme d'organisation pouvait avoir sa place à l'avenir. Mais il y a encore des sujets qui requièrent des réunions physiques.

Au-delà de ces réunions, de nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été réglées par e-mail ou par téléphone.

Arbitres internationaux (Stephan Grieder)
Le cadre international se compose à l'heure actuelle de nos quatre arbitres en salle restants, d'un arbitre du Liechtenstein et d'un Video Challenge Referee de la FIVB. Cette équipe en salle est complétée par une arbitre et un arbitre du domaine du beach volley.

Suite au relèvement de l'âge maximal des arbitres internationaux (passé de 55 à 60 ans), un arbitre a réintégré le cadre pour la saison 2022/2023. Malheureusement, cette année encore, aucun cours de préparation de candidates et de candidats internationaux en salle n'a eu lieu. En beach volley, Dominik Zindel a réussi son cours de préparation de candidat international. Il sera primordial pour la CFA de remplacer le plus rapidement possible les départs par d'excellents arbitres candidates et candidats internationaux.

Sur nos cinq arbitres en salle internationaux régulièrement convoqués, deux nous ont notamment représentés en Ligue des champions, la plus prestigieuse ligue de la CEV. Afin de promouvoir nos arbitres en salle internationaux ainsi que les candidates et candidats pressentis au niveau national, nous exerçons sciemment une influence sur les nominations nationales. La promotion ciblée est une priorité importante de la CFA et doit contribuer à offrir à nos arbitres internationaux, futures candidates et futurs candidats une carrière de haut niveau.

Évaluation des candidates et candidats du cadre national (Christian Wolf)
Dans le cadre des tournois de qualification pour le championnat suisse de la relève 2022, les candidates et candidats inscrits par les associations régionales ont été observés et leur aptitude pour le cadre national a été examinée. Ces observations des arbitres ont été effectuées par des arbitres internationaux et des Referee Delegates (RD) très expérimentés. Sur la base des prestations présentées, sept arbitres, dont deux femmes, ont finalement pu être admis comme candidates et candidats dans le cadre national. Hélas, deux ont déjà quitté le cadre pour des raisons personnelles avant même le début de la saison 2022/2023.

Cours central 2021 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)
La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue de la CFA. Préparation théorique pour la saison à venir, cette manifestation dure en principe deux jours et se tient fin août dans les locaux de l'OFSPO à Macolin. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les RD de la CFA.

Le cours central 2022 a pu se dérouler sur deux jours, comme d'habitude. Par contre, la préparation au cours central a pris une nouvelle forme cette année. Sous la direction de la CFA, un groupe de travail a élaboré un catalogue complet de questions (plus de 250 au total) sur les règles et le règlement du volleyball. Ces questions ont ensuite été mises en ligne sur la plateforme d'e-learning et faisaient ainsi office de test pour un entraînement personnel autonome. De cette manière, les arbitres et les RD ont pu se préparer au test dans le cadre du cours central. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national et des RD via l'apprentissage en ligne ont une nouvelle fois fait leurs preuves.

Le cours central de cette année était centré sur cinq modules de formation, qui ont été suivis en groupes selon un principe de rotation. Les thèmes abordés portaient sur la discussion de situations de jeu sur la base de clips vidéo, le FIVB Volleyball Casebook, la discussion du test avec ses questions sur les règles, l'introduction de la licence électronique pour la saison 2022/2023 et les «areas to improve». Dans ce dernier module, différents thèmes ont été abordés qui, au cours de la saison passée, avaient été identifiés comme des thèmes présentant un net potentiel d'amélioration chez les arbitres. Chaque poste était dirigé par un ou deux arbitres internationaux.

Pour préparer la saison 2022/2023, tous les arbitres du cadre national ont dû participer à au moins un match test impliquant l'utilisation de l'application eScoresheet sur la base d'une dictée de feuille de match. On a ainsi veillé à ce que les arbitres puissent également seconder les responsables du marquage (eScorer) en LNA et en LNB.

Convocations (Philippe Weinberger)
La saison 2021/2022 s'est terminée sans problème, même si le coronavirus a entraîné le report de nombreux matches. Du côté des arbitres, le nombre d'absences pour cause de maladie a augmenté (treize au total), mais des arbitres d'astreinte ont pu être engagés à chaque fois. Chaque match a donc pu être arbitré par deux arbitres.

Le chevauchement du début des championnats n'a pas facilité la tâche des bureaux de convocation, ni celle du cadre. Par ailleurs, il a fallu un certain temps pour s'habituer au nouveau VolleyManager. Globalement toutefois, la saison 2022/2023 s'est déroulée sans problème jusqu'à la fin de l'année 2022. Tous les matches de LNA et de LNB ont eux aussi toujours pu être arbitrés par deux arbitres. Il a fallu faire appel à sept arbitres d'astreinte seulement. En dépit de cinq départs ou dispenses du cadre après le début de la saison et de trois absences prolongées pour raisons professionnelles, nous avons pu assurer tous les matches avec les arbitres de cadre en place.

Juges de ligne (Nadine Hefti)
La saison dernière, la CFA a convoqué des juges de ligne pour les 21 matches suivants: les deux matches de la finale de la Mobilière Volley Cup le 26 mars 2022, les quatre matches des finales des play-off femmes et les trois matches des finales de play-off hommes en avril, les deux matches amicaux de l'équipe nationale masculine en juillet et les deux matches amicaux de l'équipe nationale féminine en août, les trois matches de qualification pour le CHE des équipes nationales féminine et masculine entre août et début septembre, les deux matches de Ligue des champions de LINDAREN Volley Amriswil fin septembre et début octobre et les deux matches de la Supercup le 16 octobre 2022. Fort heureusement, six nouveaux juges de ligne sont venus rejoindre le meilleur groupe spécial. En effet, le concept présenté lors de la dernière conférence CFA-CRA a été mis en pratique, et les juges du meilleur groupe peuvent donc

désormais varier d'une saison à l'autre. Pour les autres matches de LNA, les juges de ligne ont été engagés par les régions concernées.

Secteur Personnel (Matthias Pfister)
Nombre d'arbitres (état au 31.12.2022):
69, dont six en dispense.
Six arbitres internationaux.
Âge moyen: 40,2 ans (1,4 an de moins qu'en 2021)

5 nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre. Les groupes (sans les arbitres dispensés) se composent comme suit:
Niveau 1: 3 arbitres femmes | 10 arbitres hommes
Niveau 2: 2 arbitres femmes | 12 arbitres hommes
Niveau 3: 1 arbitre femme | 6 arbitres hommes
Niveau 4: 5 arbitres femmes | 12 arbitres hommes
Niveau 5: 6 arbitres femmes | 12 arbitres hommes
Dispensés: 1 arbitre femme | 5 arbitres hommes
Referee Delegates: 1 femme | 8 hommes |
4 arbitres I 3 délégués techniques

Ces effectifs ont permis de couvrir les besoins.

Nous avons pu mener les 36 entretiens individuels planifiés à l'occasion du cours central 2022. L'objectif consiste à avoir au moins un entretien avec chaque arbitre tous les deux ans. Les observations des RD sont réalisées sur cette base. Pour la saison 2021/2022, des observations de tous les arbitres ont à nouveau pu être prises en compte lors des entretiens et de la répartition dans les nouveaux niveaux.

Sur la base du règlement des remboursements de frais, les coûts moyens d'une observation s'élèvent à CHF 195 pour l'exercice 2022. Le coût total s'élève à CHF 17'110.

Lors du séminaire RD, d'autres mesures ont été prises pour améliorer la qualité des rapports RD. Celle-ci s'améliore constamment et les RS peuvent bien se préparer avant chaque observation.

Contact entre les régions et la CFA
(Matthias Pfister, Nadine Hefti)
Nous avons de nouveau pu assister à des rencontres d'arbitres dans plusieurs régions. L'intérêt de ces rencontres et de ces entretiens découle des réalités différentes dans chaque région.

Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de participer aux prochaines rencontres.

Beach volley (Laura Rüegg)
Après le retrait lourd de conséquences de Coop en tant que sponsor principal du Coop Beachtour, le nouveau sponsor Yuh a pris la relève pour le tournoi A1. Sous son nouveau nom «Yuh Beachmasters», la compétition a permis de proposer des matches de beach volley au plus haut niveau national sur quatre sites au total, sans compter le championnat suisse à Berne. Après un essai en 2021, le championnat suisse de Berne a retrouvé son format habituel (tableau de 8 équipes pour les deux sexes).

Pour la première fois depuis l'interruption forcée due à la pandémie, le tournoi A2 a de nouveau fait halte à Sursee et à Laufon. En revanche, le tournoi d'Ilanz a lui dû être annulé à la dernière minute. Par conséquent, le deuxième plus haut niveau national s'est déployé au total sur trois sites, en comptant le tournoi d'Einsiedeln.

Cette année, le CHS JBT s'est à nouveau déroulé au Lido de Lucerne. Le comité d'organisation peut tirer profit des années d'expérience de Max Meier, ce qui leur a permis d'abattre un énorme travail pour organiser une nouvelle fois un événement formidable, que notre relève n'oubliera probablement pas de sitôt.

Le Beach Pro Tour a été organisé à Gstaad sous un nouveau nom et avec un nouveau mode. Le tournoi international de niveau «Elite16» attire le public depuis des années et compte parmi les sites les plus appréciés des joueuses et des joueurs. Un grand merci à Ruedi Kunz

et à toute son équipe pour leur engagement sans faille! Nos deux arbitres internationaux, José Reyes et Laura Rüegg, ont été convoqués pour ce tournoi.

Deux autres Suisses, Heinz Tschumi (Referee Coach) et Jonas Personeni (Challenge Referee), ont en outre pris part au Championnat d'Europe à Munich.

Rétrospective et perspectives du point de vue du président

Pour les arbitres et la CFA, 2022 a été une nouvelle année de défis extraordinaires. Ce n'est pas un hasard si tous mes collègues le soulignent également dans leurs rapports.

Si la saison 2021/2022 avait encore été marquée par les restrictions dues au coronavirus, tous les matches de LNA et de LNB ont néanmoins pu à nouveau avoir lieu dans des conditions normales. Pour les arbitres, l'atmosphère est beaucoup plus agréable si le public peut à nouveau être présent pour encourager les équipes.

La «table ronde» réunissant les coaches de LNA et les arbitres a de nouveau eu lieu à l'automne 2022. Celle-ci et l'atelier destiné aux coaches ont remporté un franc succès. À la CFA, nous sommes favorables au maintien de l'organisation de ces deux événements à l'avenir. Ces échanges sont importants et très précieux pour aider les différentes parties à se comprendre mutuellement.

Le recrutement de nouveaux jeunes arbitres pour les deux plus hautes catégories reste un sujet de préoccupation. Nous recevons en effet très peu de nominations de la part des régions. Aussi est-il difficile d'intégrer le cadre national sur la base de la qualification et du potentiel.

En 2022, trois arbitres internationaux ont quitté le meilleur groupe. Il nous faut à présent œuvrer pour les remplacer et former de jeunes arbitres qui fassent preuve d'ambition et soient capables d'arbitrer des matches compliqués et de haut niveau. Nous devons également pouvoir envoyer les meilleurs éléments de ce groupe aux prochains cours d'arbitre international.

L'an dernier, nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'envoyer Dominik Zindel au cours d'arbitre international de beach volley. Nous profitons de cette occasion pour le féliciter, puisqu'il a terminé le cours avec la mention «Très bien». Il nous reste à lui souhaiter beaucoup de succès lors de ses apparitions sur les terrains internationaux.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble de la CFA pour sa collaboration précieuse et constructive en 2022. J'adresse un merci tout particulier à Evelyne Müller, du bureau, pour son soutien dans la communication avec Swiss Volley et dans toutes les questions administratives. Elle contribue également aux discussions de façon très pertinente, en y apportant une nouvelle perspective.

Je remercie aussi vivement le Comité central et la direction de Swiss Volley, qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres et aux défis dans le domaine de l'arbitrage.

Je me réjouis de pouvoir relever les défis actuels et ceux qui se présenteront à l'avenir avec une équipe chevronnée.

Heinz Tschumi
Président de la CFA

2.6 Commission de la relève indoor CRI

Personnel

Composition CRI 2022
Philippe Enkerli (président)
Friedrich Beermann
Myriam Knutti
Matthias Lerch
Irene Weibel
Bruno Zürcher
Vertretung NKB
De Swiss Volley
Michelle Kammer
Johannes Nowotny
Tamara Leemann

Au cours de l'année sous revue, la composition du personnel de la CRI a connu quelques changements. Bruno Zürcher a remplacé Cornel Soïca après sa démission. Dans le même temps, la représentation de la Commission de la relève Beach (CRB) au sein de la CRI a été redéfinie, Markus Graber ayant annoncé qu'il quitterait la présidence de la CRB en 2023. Désormais, la présidente de la CRB ne sera plus la seule à siéger à la CRI. Un autre membre de la CRB participera systématiquement aux séances de la commission.

La composition de la commission tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects professionnels, linguistiques et spécifiques au sexe, ainsi que du sport de masse et d'élite. Dans la planification à long terme, il faudra veiller à ce qu'un autre représentant ou une autre représentante du volleyball pour garçons intègre la commission.

En 2022, le Swiss Volley Final Four a à nouveau pu se dérouler selon le mode habituel. En revanche, la pandémie a eu un impact sur le premier jour du championnat suisse de la relève (CHS de la relève). Celui-ci n'a en effet pas pu être structuré comme un tournoi en raison des mesures de protection édictées par la Confédération. Le premier tour a par conséquent pris la forme de matches aller et retour. Le deuxième jour s'est ensuite disputé comme à l'accoutumée, le temps d'un tournoi d'une journée (un dimanche).

Les différentes parties prenantes ont débattu de la révision du concept portant sur l'indemnité de formation et y ont intégré les propositions de modification correspondantes. La promotion des talents faisant actuellement l'objet d'une adaptation, le concept devra cependant être analysé une nouvelle fois ultérieurement. La nouvelle promotion des talents devra impérativement y figurer. L'objectif est d'intégrer le nouveau concept dans le règlement de volleyball en 2024.

Dans le domaine de la relève, un nouveau grand thème a été lancé à la mi-novembre à l'occasion d'une Journée Kick-off: les «smart competitions», qui vont nous occuper ces prochains temps. C'est Swiss Olympic qui les a introduites, afin de repenser les modes de jeu dans le sport de masse. Un groupe de travail a été constitué à cet effet en marge de la CRI, de façon à recueillir l'opinion et les idées du plus grand nombre possible de parties prenantes. Plusieurs personnes de la CRI sont néanmoins présentes dans ce groupe de travail. La CRI profite de cette adaptation des compétitions dans le sport de masse pour examiner d'un œil critique les modes des différents CHS de la relève. Les discussions aborderont également l'adaptation des catégories d'âge de la CEV. L'idée est de traiter conjointement tous les sujets, de façon à ne pas devoir sans cesse procéder à des adaptations dans les années à venir.

Pour finir, je remercie mes collègues de la commission pour l'excellente collaboration. Après les turbulences de la pandémie, qui a demandé beaucoup de flexibilité de la part de toutes les parties concernées, nous avons pu à nouveau nous concentrer davantage sur les questions stratégiques au deuxième semestre 2022. Nous avons ainsi été en mesure de nous pencher de manière plus aboutie sur les sujets et de les mener à bien.

Philippe Enkerli
Président de la CRI

SwissVolley

SwissVolley
QUICKLINE
LUZERN

2.7 Commission de la relève beach CRB

Personnel

Composition CRB 2022
Markus Graber (président)
Philippe Enkerli
Florian Heidrich
Stefan Kobel
Regula Küpfer
Regula Lutz
Barbara Volpe
De Swiss Volley
Sebastian Beck
Michael Meyenberg

En 2022, la CRB comptait sept membres, depuis l'élection de Regula Küpfer et de Stefan Kobel à la fin janvier 2022.

Les conséquences du coronavirus sur trois années consécutives:

Après les trois dernières saisons marquées par le coronavirus, il est réjouissant de se pencher sur l'évolution du nombre de licences de beach volley. Les chiffres ont en effet considérablement augmenté par rapport à 2021 dans toutes les catégories de la relève, retrouvant leur niveau de 2019: +60 licences (total 792) chez les femmes et +103 licences (total 509) chez les hommes. Un constat certainement positif, même si on pouvait s'y attendre ou, du moins, l'espérer.

Après que la CRB a élaboré différents scénarios en janvier et en mars pour le début de la saison, cette dernière a pu commencer début mai 2022. Un total de 238 tournois avait été annoncé. Parmi eux, 52 ont dû être annulés: c'est une statistique qu'il faudra améliorer durant la saison 2023.

Lors de la troisième édition du Championnat suisse Swiss Volley Junior Beachtour (CHS JBT) au Lido à Lucerne, l'équipe du comité d'organisation et son président Max Meier ont une nouvelle fois réussi à organiser un événement de tout premier plan pour la relève, qui a pu ainsi terminer en beauté la saison de beach volley 2022.

Les sujets suivants ont été traités par la CRB au cours de l'année écoulée et leur mise en œuvre est prévue pour 2023:

- Planification de la saison 2023 du JBT avec env. 250 tournois
- Développement plus avant du nouveau mode de tournoi, qui n'est pas encore au point
- Optimisation des tournois de débutants (M15/M17)
- Maintien du tournoi de qualification pour le CHS JBT après la phase de test de 2022 (M17 femmes)
- Adaptations réglementaires
- Coaching dans tous les tournois (y compris CHS JBT)
- Répartition des tournois du JBT dans les régions
- Organisation de camps de beach volley durant l'été
- Attribution du CHS JBT 2022 à 2024 à Lucerne avec un contrat de trois ans
- Objectif pour le CHS JBT: pouvoir présenter un tableau de 16 équipes dans toutes les catégories
- Organisation du CHS JBT 2023 du 18 au 20 août à Lucerne (Lido)

Florian Heidrich et Markus Graber ont quitté la commission à la fin 2022. La CRB remercie ses deux membres et leur souhaite le meilleur en leur offrant un petit cadeau et en leur remettant l'épingle d'argent du mérite de Swiss Volley.

Regula Lutz est la nouvelle présidente de la CRB.

Après sept ans, Michael Meyenberg a lui aussi quitté Swiss Volley à la fin 2022. Enfin, le poste de responsable de la relève de beach volley est désormais occupé par Lara Gerber.

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber
Président de la CRB

erima
vitsnic

UNDAREN
volleyamriswil

2.8 Commission des entraîneurs CE

Personnel

Composition CE 2022
Martin Brin (président)
Marcel Diekmann (vice-président)
Markus Attinger
Felix Brändli
Sandra Gehrig
Reto Ineichen
Mélanie Pauli (jusqu'à février 2022)
Ruth Meyer (dès septembre 2022)
Anika Schulz (dès septembre 2022)
De Swiss Volley
Michelle Kammer
Harald Gloor
Silvan Zindel

Les membres de la CE se sont réunis en ligne ou sur place lors de trois séances, qui ont toutes abordé un large éventail de sujets et ont permis de nombreux échanges. Chaque séance a également été l'occasion de faire le point sur les dernières informations concernant Swiss Volley et sur les changements au sein de Jeunesse+Sport (J+S). La conception de la formation de base J+S des entraîneures et entraîneurs à partir de 2024 va certainement occuper les membres de la CE dans les mois et les années à venir.

Les deux groupes de travail «EntraînEURES» et «Recrutement», pour lesquels la Commission a proposé des membres potentiels, ont commencé leurs travaux dès 2022. Les conclusions de ces groupes sont attendues avec impatience.

En 2022, la CE a examiné six demandes d'entraîneurs et pris des décisions. Les demandes portaient sur les conditions du stage TB. Toutes les discussions menées au sein de la Commission des entraîneurs ont abouti à des décisions unanimes et ont apporté des précisions supplémentaires aux directives pour le stage TB.

Le 16 juin 2022, à la demande de la CE, Swiss Volley a formé de nouvelles instructrices et de nouveaux instructeurs aux mini-cours. Les expertes et experts J+S invités ont suivi pendant trois heures cette formation en ligne.

La CE a encouragé Swiss Volley à prélever des frais pour les demandes d'équivalence au niveau de J+S et de la Formation des entraîneurs Suisse. Elle propose ainsi à la direction de Swiss Volley d'instaurer une taxe de CHF 250.00 à la fois pour les reconnaissances J+S et pour la Formation des entraîneurs Suisse.

Dans le domaine du beach volley, la CE a pu apporter son savoir-faire lors du cours d'aptitude-coaching. Grâce à la vaste expérience des membres de la Commission, Michelle Kammer a pu glaner de précieuses informations et procéder à des clarifications supplémentaires.

Martin Brin
Président de la CE

LOTERIE ROMANDE

JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, EN 2022, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE 235 MILLIONS DE FRANCS À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT, À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.

Retrouvez tous les bénéficiaires

3. Comptes annuels

Contenu

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan au 31 décembre 2022
- Compte d'exploitation 2022
- Flux de trésorerie 2022
- Calcul de modification du capital 2022
- Annexe 2022
  - Détails du bilan et du compte d'exploitation
  - Règles relatives à la présentation des comptes
  - Immobilisations corporelles
  - Autres indications
- Rapport de prestations 2022
- Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. En conformité avec la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central selon la Swiss GAAP RPC 21, les prescriptions légales et les statuts, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fédération Swiss Volley. En revanche, les vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que les auditions et les autres opérations d'audit destinées à déceler des actes délictueux ou d'autres infractions à la loi, ne font pas partie du présent contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne reflètent pas la situation patrimoniale, financière ou bénéficiaire réelle conformément à la Swiss GAAP RPC 21 ni ne va à l'encontre de la loi suisse et des statuts.

Gümligen, le 27 mars 2023

T+R AG
Thomas Fankhauser
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Andreas Oester
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe)

Bilan au 31 décembre 2022

	Détails annexe	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
ACTIFS					
Actifs circulants		**2'898'128**	**100.0**	**3'609'696**	**100.0**
Liquidités	**1.1**	2'223'246	76.7	2'345'689	84.7
Créances	**1.2**	353'931	12.2	980'355	5.5
Autres besoins impromptus	**1.2**	0	0.0	87'521	2.6
Stocks	**1.3**	2	0.0	2	0.0
Comptes de régularisation de l'actif	**1.4**	320'950	11.1	196'129	7.2
Immobilisations		**336'472**	**100.0**	**224'560**	**100.0**
Immobilisations financières	**1.5**	200	0.1	200	0.3
Immobilisations corporelles	**3.1**	145'072	43.1	76'760	99.7
Investissements immatériels	**3.2**	191'200	56.8	147'600	0.0
TOTAL DES ACTIFS		**3'234'600**	**100.0**	**3'834'256**	**100.0**
PASSIFS					
Engagements à court terme		**2'557'407**	**100.0**	**3'154'540**	**100.0**
Autres engagements	**1.6**	670'851	26.2	1'134'761	38.5
Comptes de régularisation du passif	**1.7**	1'886'556	73.8	2'019'779	61.5
Capital de la fédération		**677'193**	**100.0**	**679'716**	**100.0**
Capital libre		679'716	100.4	686'241	101.3
Résultat de l'exercice		-2'523	-0.4	-6'525	-1.3
TOTAL DES PASSIFS		**3'234'600**	**100.0**	**3'834'256**	**100.0**

Comptes d'exploitation 2022/après FER21

Compte de résultats totaux	Détails annexe	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Montants du secteur public	**1.8.2**	2'656'270	34.1	4'819'746	44.9	2'160'000	31.3
Contributions Office fédérale du sport		*1'370'461*	*17.6*	*972'192*	*9.1*	*985'000*	*14.3*
Contributions Lotterie		*1'285'809*	*16.5*	*1'213'815*	*11.3*	*1'175'000*	*17.0*
Mesures de stabilisation COVID-19 sport		*0*	*0.0*	*2'633'739*	*24.5*	*0*	*0.0*
Montants du secteur privé	**1.8.2**	84'366	1.1	158'754	1.5	72'550	1.1
Recettes de livraisons et services		5'056'595	64.9	5'752'611	53.6	4'672'852	67.7
Revenus d'exploitation	**1.8.1**	**7'797'231**	**100.0**	**10'731'111**	**100.0**	**6'905'402**	**100.0**
Cotisations versées et subventions	**1.9**	-3'040'343	-39.0	-6'174'316	-57.5	-2'559'165	-37.1
Charges de personnel	**2**	-3'531'732	-45.3	-3'258'218	-30.4	-3'427'768	-49.6
Charges matérielles	**2.1**	-1'162'912	-14.9	-1'239'861	-11.6	-869'969	-12.6
Amortissements	**3**	-61'663	-0.8	-61'577	-0.6	-55'000	-0.8
Frais opérationnels		**-7'796'651**	**-100.0**	**-10'733'972**	**-100.0**	**-6'911'902**	**-100.1**
Résultat d'exploitation		**581**	**0.0**	**-2'861**	**0.0**	**-6'500**	**-0.1**
Produits financiers		710	0.0	402	0.0	0	0.0
Charges financières		-3'663	0.0	-3'908	0.0	-2'500	0.0
Impôts		-151	0.0	-158	0.0	-1'000	0.0
Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)		**-2'523**	**0.0**	**-6'525**	**-0.1**	**-10'000**	**-0.1**
Modification du capital libre		2'523		6'525		10'000	
Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)		**0**	**0.0**	**0**	**0.0**	**0**	**0.0**

Flux de trésorerie

	2022	2021
Résultat de l'exercice	-2’523	-6’525
Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :		
Amortissements immobilisations corporelles / Investissements immatériels	61’663	61’577
Charges financières	3’663	3’908
Produits financiers	-710	-402
Variation de l'actif circulant net d'exploitation :		
Augmentation/réduction créances	713’945	-561’420
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	-124’821	249’560
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	-463’910	-1’017’677
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	-133’223	-1’423’810
Revenus nets d'exploitation	**54’084**	**-2’694’789**
Charges financières	-3’663	-3’908
Produits financiers	710	402
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	**51’132**	**-2’698’295**
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-113’575	-44’264
Investissements dans des Investissements immatériels	-60’000	-164’000
Augmentation/réduction titres	0	0
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	**-173’575**	**-208’264**
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	**-122’444**	**-2’906’558**
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	2’345’689	5’252’248
Variation nette des liquidités et équivalents de liquitités	-122’444	-2’906’558
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	2’223’246	2’345’689

Calcul de modification du capital

	2022	2021
Capital de la fédération		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	679’716	686’241
Résultat annuel	-2’523	-6’525
Capital libre au 31.12.	**677’193**	**679’716**
Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)	**677’193**	**679’716**

Aide sportive
TeamSuisse

SOUTIENS DES
TALENTS SPORTIFS SUISSES!
TEAMSUISSE.CH/DONNER

Fêtons ensemble de grands
moments sportifs suisses!

Les succès sportifs suisses te tiennent-ils à cœur? Avec ta cotisation, soutiens maintenant très directement plus de 1000 espoirs sportifs orientés performance issus de plus de 70 disciplines sportives dans leur parcours vers l'élite mondiale.

Annexe 2022

1. Détails du bilan et du compte de résultats 2022

	2022	%	2021	%
1.1. Liquidités	**2'223'246**	**100.0**	**2'345'689**	**100.0**
Caisse	6'090	0.3	8'736	0.4
Poste	1'109'562	49.9	996'639	42.5
Banque	1'107'594	49.8	1'340'315	57.1

	2022	%	2021	%
1.2 Créances	**353'931**	**100.0**	**1'067'876**	**100.0**
Débiteurs	393'931	111.3	1'030'355	96.5
Ducroire	-40'000	-11.3	-50'000	-4.7
Impôt anticipé	0	0.0	21	0.0
Paiements en avance aux fournisseurs	0	0.0	87'500	8.2

	2022	%	2021	%
1.3 Stocks	**2**	**100.0**	**2**	**100.0**
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2022	%	2021	%
1.4 Comptes de régularisation de l'actif	**320'950**	**100.0**	**196'129**	**100.0**
Revenus en attente	75'422	23.5	118'250	60.3
Contreparties ouvertes Sponsoring	155'000	48.3	0	0.0
Championnats (e.a. décomptes J+S, médailles)	23'798	7.4	42'419	21.6
Sport	55'382	17.3	20'143	10.3
Généralités	11'348	3.5	15'317	7.8

	2022	%	2021	%
1.5 Immobilisations financières	**200**	**100.0**	**200**	**100.0**
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Köniz	200	100.0	200	100.0

	2022	%	2021	%
1.6 Autres engagements	**670'851**	**100.0**	**1'134'761**	**100.0**
Engagements (créditeurs) généraux	627'461	93.5	972'793	85.7
Impôts à la source	14'272	2.1	7'187	0.6
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	5'845	0.9	157'977	13.9
TVA du décompte définitif	23'274	3.5	-3'196	-0.3

	2022	%	2021	%
1.7 Comptes de régularisation du passif	**1'886'556**	**100.0**	**2'019'779**	**100.0**
Revenus reçus en avance (Sponsoring, cotisations des membres)	1'057'000	56.0	1'065'598	52.8
Contreparties ouvertes Sponsoring	155'000	8.2	0	0.0
Sport, Projets, risques de processus et COVID	272'000	14.4	472'000	23.4
Généralités (e.a. frais d'entreprise)	48'512	2.6	109'468	5.4
Personnel (vacances, heures supp., durée de service)	235'942	12.5	281'716	13.9
Championnat, régions (e.a. Label)	51'490	2.7	85'926	4.3
Cotisations d'utilisation CISIN	0	0.0	5'072	0.3
contributions ouvertes Talent School/Promotion relève	66'612	3.5	0	0.0

1.8.1 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Revenus d'exploitation	**7'797'231**	**100.0**	**10'731'111**	**100.0**	**6'905'402**	**100.0**
Cotisations des membres	**2'796'263**	**35.9**	**2'731'856**	**25.5**	**2'763'500**	**40.0**
Licences	2'619'388	33.6	2'563'306	23.9	2'580'000	37.4
Beach Card	65'245	0.8	57'640	0.5	68'500	1.0
Cotisations annuelles des clubs	111'630	1.4	110'910	1.0	115'000	1.7
Contributions secteur public	**2'740'636**	**35.1**	**4'975'496**	**46.4**	**2'232'550**	**32.3**
Contributions Confédération	70'085	0.9	50'000	0.5	60'000	0.9
Formation des cadres J+S	80'000	1.0	80'000	0.7	80'000	1.2
J+S fonds cours	118'719	1.5	124'199	1.2	68'500	1.0
J+S promotion de la relève	571'023	7.3	263'816	2.5	234'050	3.4
Mesures de stabilisation COVID-19 sport	0	0.0	2'633'739	24.5	0	0.0
AOS Formation & Management sport d'élite	0	0.0	50'000	0.5	50'000	0.7
AOS relève	515'000	6.6	490'000	4.6	460'000	6.7
AOS Elite	665'000	8.5	615'000	5.7	630'000	9.1
AOS JO	70'000	0.9	50'000	0.5	50'000	0.7
AOS contribution CNP	150'000	1.9	150'000	1.4	150'000	2.2
AOS Développement des associations	50'000	0.6	50'000	0.5	50'000	0.7
AOS grands évènements / Surplus participation	50'809	0.7	23'815	0.2	0	0.0
AOS Cards (Aide sportive)/Cotisations d'utilisation CISIN	400'000	5.1	394'928	3.7	400'000	5.8
Contributions secteur de droit privé	**0**	**0.0**	**3'004**	**0.0**	**0**	**0.0**
Côtisations CEV/WEVZA	0	0.0	3'004	0.0	0	0.0
Produits publicitaires	**1'469'029**	**18.8**	**2'491'935**	**23.2**	**1'374'500**	**19.9**
Sponsoring	574'000	7.4	539'000	5.0	572'000	8.3
Coop Beach Tour	0	0.0	833'000	7.8	0	0.0
Coop Beach Tour montant de secours	10'000	0.1	29'400	0.3	10'000	0.1
Sponsoring contreparties	885'029	11.4	1'090'535	10.2	792'500	11.5
Produits des manifestations	**451'822**	**5.8**	**237'107**	**2.2**	**374'240**	**5.4**
Droits d'inscription, droits de participation	119'855	1.5	109'949	1.0	119'440	1.7
Amendes	29'345	0.4	21'705	0.2	22'000	0.3
Transferts joueurs	60'417	0.8	53'788	0.5	60'000	0.9
Entrées spectateurs	125'039	1.6	12'007	0.1	44'800	0.6
Revenus sur licences et amendes	9'370	0.1	8'080	0.1	11'500	0.2
Revenus publicitaires	30'548	0.4	29'573	0.3	40'000	0.6
Droits de mise en oeuvre	75'000	1.0	0	0.0	75'000	1.1
Autres revenus	2'247	0.0	2'006	0.0	1'500	0.0
Produits formation de base et continue	**17'095**	**0.2**	**38'217**	**0.4**	**10'000**	**0.1**
Produits des cours de formation et des camps	17'095	0.2	38'217	0.4	10'000	0.1
Divers revenus d'exploitation	**322'387**	**4.1**	**253'496**	**2.4**	**150'612**	**2.2**
Volleyshop	55'784	0.7	30'049	0.3	27'500	0.4
Articles et tenues arbitres	19'271	0.2	15'393	0.1	27'000	0.4
Annonces	1'000	0.0	7'000	0.1	0	0.0
Spenden/Gönnerbeiträge	16'786	0.2	16'545	0.2	0	0.0
location sol de la salle	0	0.0	8'340	0.1	4'000	0.1
rendement de refacturation	100'453	0.9	82'745	0.8	0	0.0
Autres produits	116'607	1.5	94'421	0.9	97'112	1.4
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	12'487	0.2	-997	0.0	-5'000	-0.07

1.8.2 Déduction des contributions secteur public/secteur de droit privé

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Contributions secteur public / secteur de droit privé	**2'740'636**	**100.0**	**4'978'500**	**100.0**	**2'232'550**	**100.0**
Contributions secteur public	**2'740'636**	**100.0**	**4'975'496**	**99.9**	**2'232'550**	**100.0**
Contributions Confédération	50'000	1.8	50'000	1.0	50'000	2.2
Formation des cadres J+S	100'085	3.7	80'000	1.6	90'000	4.0
J+S fonds cours	118'719	4.3	124'199	2.5	68'500	3.1
J+S promotion de la relève	571'023	20.8	263'816	5.3	234'050	10.5
Mesures de stabilisation COVID-19 sport	0	0.0	2'633'739	52.9	0	0.0
AOS Formation & Management sport d'élite	0	0.0	50'000	1.0	50'000	2.2
AOS relève	515'000	18.8	490'000	9.8	460'000	20.6
AOS Elite	665'000	24.3	615'000	12.4	630'000	28.2
AOS JO	70'000	2.6	50'000	1.0	50'000	2.2
AOS contribution CNP	150'000	5.5	150'000	3.0	150'000	6.7
AOS Développement des associations	50'000	1.8	50'000	1.0	50'000	2.2
AOS Montant CHE SOA	6'000	0.2	10'000	0.2	-21'500	-1.0
AOS Participation aux excédents	28'624	1.0	0	0.0	0	0.0
AOS Montants projets	16'185	0.6	13'815	0.3	21'500	1.0
AOS Cards (Aide sportive)/Cotisations d'utilisation CISIN	400'000	14.6	394'928	7.9	400'000	17.9
Contributions secteur de droit privé	**0**	**0.0**	**3'004**	**0.1**	**0**	**0.0**
Côtisations CEV/WEVZA	0	0.0	3'004	0.1	0	0.0

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Contributions secteur public / secteur de droit privé	**2'740'636**	**100.0**	**4'978'500**	**100.0**	**2'232'550**	**100.0**
Contributions secteur public	**2'656'270**	**96.9**	**4'819'746**	**96.8**	**2'160'000**	**96.8**
Contributions Office fédérale du sport	1'370'461	50.0	972'192	19.5	985'000	44.1
Contributions Lotterie	1'285'809	46.9	1'213'815	24.4	1'175'000	52.6
Mesures de stabilisation COVID-19 sport	0	0.0	2'633'739	52.9	0	0.0
Contributions secteur de droit privé	**84'366**	**3.1**	**158'754**	**3.2**	**72'550**	**3.2**
Frais de cours Participant-e-s	54'132	2.0	59'000	1.2	0	0.0
Contributions du canton d'Argovie	30'234	1.1	96'750	1.9	72'550	3.2
Côtisations CEV/WEVZA	0	0.0	3'004	0.1	0	0.0

Afin que les contributions de l'Office fédéral du sport et de la Société du Sport-Toto puissent être calculées correctement, les recettes des participants aux cours comptabilisées sous «frais de cours J+S» et les contributions du fonds du sport du canton d'Argovie comptabilisées sous «promotion de la relève J+S» sont présentées dans cette évaluation comme des contributions de droit privé.

1.9 Détails du compte de résultats

		Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Beach volley	Sport d'élite	-911'780	-972'263	-906'236	-888'167	-1'007'015	-985'949	-863'963	-861'331	-762'175	-997'543
	Sport de compétition relève et de masse	-586'823	-605'899	-598'644	-555'969	-515'107	-484'737	-551'784	-496'582	-523'678	-411'977
	Compétitions	-555	-685'496	0	-1'089	-685'516	-740'408	-740'478	-732'157	-744'307	-728'849
Beach volley		**-1'499'158**	**-2'263'658**	**-1'504'880**	**-1'445'225**	**-2'207'638**	**-2'211'095**	**-2'156'225**	**-2'090'070**	**-2'030'160**	**-2'138'369**
Indoor Hommes	Sport d'élite	-454'569	-373'047	-416'832	-358'054	-315'497	-391'800	-312'698	-308'069	-311'496	-104'251
	Sport de compétition relève et de masse	-682'159	-498'455	-475'810	-569'591	-526'400	-628'777	-675'358	-540'699	-585'743	-311'838
Indoor Hommes		*-1'136'728*	*-871'502*	*-892'642*	*-927'644*	*-841'897*	*-1'020'578*	*-988'055*	*-848'768*	*-897'239*	*-416'089*
Indoor Femmes	Sport d'élite	-488'031	-542'342	-447'032	-352'597	-454'308	-394'639	-341'229	-305'175	-317'732	-236'526
	Sport de compétition relève et de masse	-816'099	-528'076	-532'546	-583'721	-559'007	-664'939	-689'310	-625'089	-606'719	-531'737
Indoor Femmes		*-1'304'130*	*-1'070'418*	*-979'578*	*-936'318*	*-1'013'315*	*-1'059'578*	*-1'030'540*	*-930'264*	*-924'450*	*-768'263*
Indoor (femmes+hommes)		**-2'440'858**	**-1'941'920**	**-1'872'220**	**-1'863'963**	**-1'855'212**	**-2'080'156**	**-2'018'595**	**-1'779'032**	**-1'821'690**	**-1'184'351**
Compétitions Indoor		**-744'788**	**-849'842**	**-751'745**	**-601'824**	**-716'780**	**-660'589**	**-603'507**	**-550'562**	**-560'471**	**-440'893**
Mesures de stabilisation COVID-19 sport		**0**	**-2'633'738**		**-2'177'619**						
Total Sport d'élite		**-1'854'380**	**-1'887'652**	**-1'770'100**	**-1'598'817**	**-1'776'821**	**-1'772'388**	**-1'517'890**	**-1'474'576**	**-1'391'403**	**-1'338'320**
Total Sport de compétition relève et de masse		**-2'085'081**	**-1'632'430**	**-1'607'000**	**-1'709'281**	**-1'600'513**	**-1'778'454**	**-1'916'452**	**-1'662'369**	**-1'716'140**	**-1'255'551**
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		**-745'343**	**-1'535'338**	**-751'745**	**-602'913**	**-1'402'296**	**-1'400'997**	**-1'343'985**	**-1'282'719**	**-1'304'779**	**-1'169'742**
Total dépenses sportives		**-4'684'804**	**-7'689'159**	**-4'128'845**	**-6'088'630**	**-4'779'630**	**-4'951'839**	**-4'778'326**	**-4'419'664**	**-4'412'321**	**-3'763'613**

2.0 Détails du compte de résultats

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Charges de personnel	**-3'531'732**	**100.0**	**-3'258'218**	**100.0**	**-3'427'768**	**100.0**
Indemnités des entraineurs et accompagnants	-1'644'460	46.6	-1'514'843	46.5	-1'569'680	45.8
Salaires bureau Swiss Volley	-1'267'678	35.9	-1'166'216	35.8	-1'245'138	36.3
Frais assurances sociales	-410'040	11.6	-385'171	11.8	-394'400	11.5
Frais organes et commissions	-79'378	2.2	-75'569	2.3	-76'950	2.2
Autres frais du personnel	-130'176	3.7	-116'420	3.6	-141'600	4.1

2.1 Détails du compte de résultats

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Charges matérielles	**-1'162'912**	**100.0**	**-1'239'861**	**100.0**	**-869'969**	**100.0**
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-33'995	2.9	-37'114	3.0	-42'180	4.8
Loyer	-118'068	10.2	-121'035	9.8	-107'000	12.3
Meubles de bureau/machines/IT	-3'249	0.3	-8'286	0.7	-4'500	0.5
Véhicules	-86'154	7.4	-81'524	6.6	-90'300	10.4
Assurances, taxes	-11'761	1.0	-10'836	0.9	-12'263	1.4
Charges d'administration	-136'959	11.8	-160'969	13.0	-110'687	12.7
Charges informatiques	-291'016	25.0	-288'690	23.3	-263'700	30.3
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-373'321	32.1	-426'244	34.4	-186'340	21.4
Réduction récup. Impôt préalable	-108'391	9.3	-105'162	8.5	-53'000	6.1

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Charges informatiques	**-291'016**	**100.0**	**-288'690**	**100.0**	**-263'700**	**100.0**
Entretien informatique software	-83'496	28.7	-69'941	24.2	-61'700	23.4
Entretien informatique hardware	-22'090	7.6	-24'346	8.4	-20'000	7.6
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-133'162	45.8	-139'794	48.4	-132'000	50.1
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-18'000	6.2	-23'185	8.0	-26'000	9.9
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-34'268	11.8	-31'423	10.9	-24'000	9.1

	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%	Budget 2022	%
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	**-373'321**	**100.0**	**-426'244**	**100.0**	**-186'340**	**100.0**
Charges des communication	-28'982	7.8	-113'401	26.6	-43'900	23.6
Frais de distribution	-5'113	1.4	-3'607	0.8	-5'150	2.8
Marketing / sponsoring	-63'082	16.9	-57'468	13.5	-12'300	6.6
Events fidélisation de la clientèle	-30'216	8.1	-21'051	4.9	-24'000	12.9
Médias (Sportradio.ch)	-196'000	52.5	-173'300	40.7	-52'500	28.2
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-7'285	2.0	-33'818	7.9	-24'490	13.1
Homepage/service de résultats	-42'642	11.4	-23'600	5.5	-24'000	12.9

2.2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes
La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation
Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères
Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

Liquidités
Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances
Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles et immatérielles
Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'augmentation de la valeur ont été activés comme immobilisations corporelles. Les dépenses de réparation et d'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation économique estimée suivante :

Hardware informatique	durée d'utilisation 3-5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans
Logiciel ERP/site internet	durée d'utilisation 5–10 ans

Le seuil d'activation s'élève à CHF 3'000.

Immobilisations financières
Les actifs financiers sont évalués au coût.

Provisions
Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts
Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, 31.12.2022

3. Immobilisations corporelles

3.1 Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2021	11’375	80’654	195’894	11’898	299’821
Investissements	0	4’424	109’151	0	113’575
Désinvestissements	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2022	**11’375**	**85’078**	**305’046**	**11’898**	**413’396**

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2021	11’374	53’073	146’717	11’897	223’061
Charges d'amortissement	0	8’360	36’903	0	45’263
Correction amortissement cumulé	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2022	**11’374**	**61’433**	**183’620**	**11’897**	**268’324**

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2021	1	27’581	49’177	1	76’760
Au 31 décembre 2022	**1**	**23’645**	**121’425**	**1**	**145’072**

3.2 Investissements immatériels

Coûts d'acquisition	Software Volley IT 2.0				Total
Inventaire au 31 décembre 2021	164’000	0	0	0	164’000
Investissements	60’000	0	0	0	60’000
Désinvestissements	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2022	**224’000**	**0**	**0**	**0**	**224’000**

Amortissements cumulés	Software Volley IT 2.0				Total
Inventaire au 31 décembre 2021	16’400	0	0	0	16’400
Charges d'amortissement	16’400	0	0	0	16’400
Correction amortissement cumulé	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2022	**32’800**	**0**	**0**	**0**	**32’800**

Valeur comptable nette	Software Volley IT 2.0				Total
Au 31 décembre 2021	147’600	0	0	0	147’600
Au 31 décembre 2022	**191’200**	**0**	**0**	**0**	**191’200**

Valeur d'assurance incendie au 31.12.2022	**500’000.00**

4.1 Autres indications

	Comptes 2022	Comptes 2021
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	Fr. 0	Fr. 0
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants		
Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture.	aucun	aucun
Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Fr. 152’359	Fr. 139’983
Montant total des indemnités à:		
Comité Central	Fr. 15’804	Fr. 16’570
Direction (6.1 FTE / VJ: 5.6 FTE)	Fr. 731’360	Fr. 678’273

AXA ARENA
CONCORDIA
SRF SPORT

SwissVolley
INDOOR
CONCORDIA

Rapport de prestations 2022

But/Organisation de la Fédération
Extrait du plan directeur :

Swiss Volley est l'organe faîtier suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits « vendables » et/ou avantageux pour sa base.

Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.26	-
Aeschlimann	Daniela	Membre	– 31.12.26	-
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.26	-
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.26	
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.26	-
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.26	-
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.26	-

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balduzzi	Luca	Directeur Développement des clubs et de la fédération	01.11.2017	80 %
Beck	Sebastian	Directeur sportif	01.03.2006	100 %
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.2013	100 %
Monnet	Anne-Sylvie	Directeur sportif	01.11.2003	100 %
Nowotny	Johannes	Co-chef formation/relève	01.05.2014	25 %
Raffaelli	Alessandro	Directeur Compétitions	26.09.2012	100 %
Saxer	Philippe	Directeur	01.06.2006	100 %
Zindel	Silvan	Co-chef formation/relève	01.01.2018	25 %

Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aeberhard	Joann	Administration	01.09.2021	80 %
Beeler	Marco	Coordinateur de la relève volleyball M	01.01.2015	50 %
Benz	Sabrina	Stagiaire	01.08.2022	100 %
Cesarano	Daniela	Administration	01.01.2021	50 %
Dalla Vecchia	Cinzia	Apprenti	01.02.2021	100 %
Dennler	Daniel	Volley IT 2.0 Support (temporaire)	01.04.2022	15 %
Ewert	Beatrice	Volley IT 2.0 Support	01.08.2021	20 %
Fischer	Cornelia	Kids + School Volley	01.02.2022	10 %
Gloor	Harald	Responsables formation des entraîneurs	01.01.2018	30 %
Gugger Suter	Ursula	Administration	01.06.2018	90 %
Hagenbuch	Niklaus	Administration	01.09.2017	80 %
Kammer	Michelle	Kids + School Volley/Respon-sables formation des entraîneurs	01.02.2022	80 %
Lamaa	Jeffrey	Administration	01.02.2021	100 %
Leemann	Tamara	Administration	01.03.2020	100 %
Liebi	Jana	Administration	01.04.2021	40 %
Meyenberg	Michael	Coordinateur de la relève beachvolleyball	01.08.2015	100 %
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	50 %
Nowotny	Johannes	Coordinateur de la relève volleyball F	01.05.2014	55 %
Nydegger	Joël	Administration	01.10.2013	100 %
Panchaud	Katja	Volley IT 2.0 Support	01.10.2021	20 %
Risch	Lara	Administration	01.04.2017	60 %
Schläppi	Tina	Administration	01.04.2016	40 %
Seger	Till	Administration	01.08.2019	50 %
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	40 %
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.2014	100 %
Weber	Gregory	Apprenti	01.08.2021	65 %
Zindel	Silvan	Responsables formation des entraîneurs	01.01.2018	75 %

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aime	Emanuele	Scout M	dés 2017	Jours d'activités
Backer	Seraina	Entraîneuse	dés 2022	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Berta	Vera	Entraîneuse	01.04.2022	50 %
Bertolacci	Lauren	Entraîneuse	01.01.2022	50 %
Chylinski	Adrian	Entraîneur	dés 2022	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur NLZ–F	01.11.2012	70 %
Fijalek	Lukasz	Entraîneur NLZ – M	01.11.2022	100 %
Fölmli	Marco	Entraîneur	dés 2014	50 %
Gabathuler	Philipp	Entraîneur NLZ–F	01.01.2018	100 %
Grigoletto	Davide	Entraîneur	dés 2020	Jours d'activités
Karachalios	Spyridon	Entraîneur NLZ–F	01.12.2021	90 %
Lengweiler	Helena	Entraîneuse	dés 2022	Jours d'activités
Milanez	Denis	Entraîneur NLZ NW	01.05.2019	100 %
Motta	Mario	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Oksanen	Teemu	Entraîneur	dés 2022	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dés 2011	20 %
Riess	Jonas	Entraîneur NLZ - Athletik	01.11.2022	80 %
Rodriguez Wood	Daniel	Entraîneur NLZ–M	01.11.2020	100 %
Scheidegger	David	Entraîneur NLZ–M	01.11.2020	100 %
Shouk	Aïda	Entraîneuse	01.01.2022	50 %
Strohm	Frieder	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Tobias	Fabian	Entraîneur NLZ–F	01.11.2021	100 %

Organe de révision

Reprise du mandat 01.01.2003 – élu jusqu'au 31.12.23
T+R AG, Gümligen
Thomas Fankhauser, expert fiduciaire diplômé, sous-directeur

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.24
Züllig	Anita	Présidente	– 31.12.24
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.24

Bern, 31.12.22

Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley
à l'attention du Parlement 2023

En vertu du mandat octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2022. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de deux séances au bureau à Berne, le 3 mars et le 12 octobre 2022. La première session s'est tenue en présence de Nora Willi, présidente du Comité central. Lors de la session d'octobre, c'est Bernard Hominal qui a représenté le Comité central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération. Des contrats d'une portée considérable ont été présentés au président de la commission de gestion avant signature.

Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2022 sont clôturés avec une perte de CHF 2523.00. Une perte de CHF 10'000.00 avait été budgétée. Après déduction de cette perte, le capital de la Fédération diminue à CHF 693'452 au 31 décembre 2022.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La clôture des comptes de l'exercice 2022 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 27 mars 2023, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable. Des contrats importants conclus par la fédération ont par ailleurs été vérifiés ponctuellement.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT a été suivi par une équipe de surveillance de projets spécialisée. Lancé en octobre 2022, le projet peut désormais être considéré comme techniquement terminé. Le rapport final y relatif n'a pas encore été rédigé. Dès qu'il le sera, il devra encore être examiné en détail par l'équipe de surveillance de projets spécialisée indépendante, avant d'être soumis à la commission de gestion pour information et prise de position.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

En conséquence, nous sommes d'avis que l'activité de la Fédération s'est également développée de manière correcte en 2022 dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons donc au Parlement d'approuver les comptes annuels 2022.

Pour conclure, nous remercions les représentants du Comité central, Nora Willi et Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Philippe Saxer et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Wettswil, le 4 avril 2023

Pour la commission de gestion:

Anita Züllig
Présidente

swiss sport integrity

Témoin d'un incident ou concerné vous-même?

Le Service de signalement de Swiss Sport Integrity est à la disposition de toutes les personnes qui souhaitent signaler d'**éventuelles violations des règles antidopage, manquements à l'éthique ou abus** – même sous forme anonyme! L'indépendance de la Fondation garantit un traitement confidentiel et une gestion rigoureuse des signalements.

Signaler un incident

+41 31 550 21 31
sportintegrity.ch

4. Annexe Statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%
2017/18	44'056	480	15'000	3.68%	-1.03%
2018/19	44'869	471	15'000	1.38%	-1.88%
2019/20	44'590	471	15'000	-0.47%	0.00%
2020/21	43'077	461	15'000	-2.54%	-2.12%
2021/22	46'447	455	15'000	5.80%	-1.30%
2022/23	49'581	488	15'000	5.10%	7.25%

4.2 Développement du sortes de licences

Lizenzarten / Sortes de licences	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	Abs.	rel.
Doppellizenz/licence double DN	95	92	118	131	156	154	137	140	160	181	132	147	204	206	175	-31	-15.0%
Doppellizenz/licence double DR	234	161	186	186	201	254	299	324	313	326	360	328	320	326	335	9	2.8%
Junioren/juniors J	6'224	6'249	5'858	5'562	5'441	4'860	6'498	6'277	6'494	6'447	6'129	6'023	5'877	6'834	7'484	650	9.5%
Junioren/juniors JTM	6'375	6'102	5'780	5'793	5'682	5'947											
U15/U16 // M15/M16							1'966	2'126	2'143	2'116	1'938	2'339	2'352	3'167	3'314	147	4.6%
U13 / M13							1'919	1'661	1'764	1'964	1'920	1'964	1'642	2'059	1'943	-116	-5.6%
KidsVolley						190	506	585	796	985	1'150	1'083	796	1'073	981	-92	-8.6%
Nationalliga NL/ligue nationale LN	1'505	1'472	1'487	1'570	1'539	1'548	1'574	1'526	1'470	1'485	1'556	1'511	1'602	1'667	1'647	-20	-1.2%
Regionalliga RL/ligue régionale LR	15'393	15'937	15'906	15'069	14'978	14'637	14'075	14'012	14'087	14'334	14'136	14'028	13'387	13'211	13'674	463	3.5%
Pendler PL / licences pendulaires								9	16	21	26	29	29	25	22	-3	-12.0%
Schiedsrichter SR/arbitres	1'956	1'906	1'851	1'858	1'838	1'762	1'677	1'606	1'658	1'625	1'485	1'423	1'457	1'386	1'324	-62	-4.5%
Trainer T /entraîneur T	273	284	266	259	289	316	341	413	403	436	473	651	690	772	659	-113	-14.6%
Trainer TA/entraîneurs TA	78	94	107	104	114	128	127	114	115	111	115	114	113	116	117	1	0.9%
Trainer TB/entraîneurs TB	54	61	90	93	100	105	94	94	98	97	86	121	113	107	110	3	2.8%
Trainer TC/entraîneurs TC	160	166	212	226	214	200	183	192	182	157	149	193	171	185	194	9	4.9%
Trainer TLEN/entraîneurs TLEN											5	19	18	16	19	3	18.8%
Trainer TLER/entraîneurs TLER												34	12	22	3	-19	-86.4%
Kontingentlizenz/licence contingent KN	20	22	10														
Beachlizenzen/ licences beach	2'539	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290	2'357	2'518	2'644	2'722	2'090	2'258	2'540	282	12.5%
Beachvolley Easy League			346	678	476	347	320	258	209	147	118	138	130	229	253	24	10.5%
Open Beachvolley League								623	649	603	0	0	0	0	0	0	
Indoor Easy League				1'152	2'506	2'697	3'249	3'297	3'977	3'981	4'232	4'097	3'952	3'576	4'459	883	24.7%
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs								2'712	5'064	6'522	8'215	7'626	8'122	9'212	10'328	1'116	12.1%
Total	**34'906**	**35'075**	**34'711**	**34'866**	**35'641**	**35'371**	**35'199**	**38'259**	**41'955**	**44'056**	**44'869**	**44'590**	**43'077**	**46'447**	**49'581**	**3'134**	**6.7%**

4.3 Sortes de licences/par région/Distribution des votes

SV Region SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN DN	DR DR	J J	U15/U16 M15/M16	U13 M13	KV KV	NL LN	RL LR	PL LP	Schiri Arbitre	Trainer T Entraîn.	Trainer TA Entraîn.	Trainer TB Entraîn.	Trainer TC Entraîn.	Trainer TLEN Entraîn.	Trainer TLER Entraîn.	Total Total
Neuenburg / Neuchâtel	1		11	8	121	76	65	40	89	281	0	53	8	4	5	5	0	0	766
Tessin / Ticino	1		4	8	189	161	63	0	76	322	0	33	36	3	7	10	1	0	913
Wallis / Valais	1		0	36	298	152	127	88	72	389	0	30	19	2	6	8	2	0	1’229
GSGL	1		22	7	163	104	59	74	92	704	2	61	14	10	4	11	1	1	1’329
Jura-Seeland	1		15	37	210	121	92	103	100	649	0	53	21	9	4	11	0	0	1’425
Genf / Genève	1		6	55	382	254	194	81	97	354	0	71	41	7	9	9	2	0	1’562
Freiburg / Fribourg	2		2	7	387	118	76	31	62	906	2	101	32	4	10	8	0	0	1’746
Waadt / Vaud	2		1	2	577	79	67	40	126	975	0	166	31	3	7	9	2	0	2’085
Basel / Bâle	2		14	28	375	279	177	69	93	1’178	4	112	42	8	6	11	1	0	2’397
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	3		9	18	815	414	156	26	196	1’329	0	138	62	16	11	10	4	0	3’204
Zürich	3		23	28	911	292	168	121	144	1’453	6	121	72	7	7	20	1	0	3’374
Aargau / Argovie	4		26	21	983	368	203	90	145	1’697	5	127	88	18	10	33	3	2	3’819
Innerschweiz / Suisse centrale	4		21	27	1’064	536	335	180	127	1’303	1	112	77	16	8	14	1	0	3’822
Bern Solothurn / Berne Soleure	4		21	53	1’009	360	161	38	228	2’134	2	146	116	10	16	35	1	0	4’330
Beachlizenzen / licences beach		2’540																	2’540
Beachvolley Easy League		253																	253
Indoor Easy League																			4’459
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs																			10’328
Total	**30**	**2’793**	**175**	**335**	**7’484**	**3’314**	**1’943**	**981**	**1’647**	**13’674**	**22**	**1’324**	**659**	**117**	**110**	**194**	**19**	**3**	**49’581**

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2023 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 21/22

Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2023 sur la base du nombre de licences de la saison 21/22

31.03.2023

4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences

Lizenzart Sortes de licences	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total	Index VJ Total	Index VJ Frauen	Index VJ Männer
Doppellizenz/licences double DN	99	76	175	85.0%	73.3%	107.0%
Doppellizenz/licences double DR	207	128	335	102.8%	88.8%	137.6%
Junioren/juniors J	5'683	1'801	7'484	109.5%	107.0%	118.2%
U15/U16 // M15/M16	2'217	1'097	3'314	104.6%	101.7%	111.3%
U13 / M13	1'526	417	1'943	94.4%	95.9%	89.3%
KidsVolley	694	287	981	91.4%	92.4%	89.1%
Nationalliga NL/ligue nationale LN	838	809	1'647	98.8%	92.7%	106.0%
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'374	4'300	13'674	103.5%	102.5%	105.8%
Pendler PL / licences pendulaires	16	6	22	88.0%	114.3%	54.5%
Schreiberlizenz SL/ licences de marqueurs	7'211	3'117	10'328	112.1%	105.0%	132.9%
Schiedsrichter SR/arbitres	729	595	1'324	95.5%	94.4%	96.9%
Trainer T / entraîneur T	402	257	659	85.4%	88.5%	80.8%
Trainer TA / entraîneurs TA	17	100	117	100.9%	100.0%	101.0%
Trainer TB / entraîneurs TB	29	81	110	102.8%	107.4%	101.3%
Trainer TC / entraîneurs TC	58	136	194	104.9%	96.7%	108.8%
Trainer TLEN / entraîneurs TLEN	0	19	19	86.4%	0.0%	100.0%
Trainer TLER / entraîneurs TLER	0	3	3	18.8%	0.0%	27.3%
Beachlizenzen / licences beach	1'364	1'176	2'540	112.5%	108.5%	117.5%
Beach Volley Easy League			253	110.5%		
Indoor Easy League			4'459	124.7%		
Total	**30'464**	**14'405**	**49'581**	**106.7%**	**102.5%**	**111.6%**

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences	Index VJ Total	Index VJ Frauen	Index VJ Männer
Genf/Genève	1'003	559	1'562	101.6%	102.7%	99.6%
Waadt/Vaud	1'273	812	2'085	108.9%	108.5%	109.4%
Wallis/Valais	958	271	1'229	104.8%	102.0%	115.8%
Neuenburg/Neuchâtel	540	226	766	96.5%	95.9%	97.8%
Jura-Seeland	1'000	425	1'425	109.1%	105.7%	118.1%
Freiburg/Fribourg	1'331	415	1'746	92.8%	92.2%	95.0%
Bern-Solothurn/Berne-Soleure	3'112	1'218	4'330	105.9%	103.7%	112.3%
Basel/Bâle	1'616	781	2'397	99.7%	97.8%	104.0%
Aargau/Argovie	2'541	1'278	3'819	102.0%	100.5%	105.3%
Innerschweiz/Suisse centrale	2'892	930	3'822	100.8%	101.6%	98.4%
Zürich	2'048	1'326	3'374	102.5%	102.4%	102.6%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	2'005	1'199	3'204	107.7%	105.1%	112.4%
GSGL	793	536	1'329	97.7%	92.2%	107.2%
Tessin/Ticino	777	136	913	100.0%	101.4%	92.5%
Beachlizenzen/licences beach	1'364	1'176	2'540			
Beach Volley Easy League			253			
Indoor Easy League			4'459			
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs	7'211	3'117	10'328			
Total	**30'464**	**14'405**	**49'581**	**106.7%**	**102.5%**	**111.6%**

4.5 Répartition des classes d'âge

		Absolut			%			Delta VJ Diff. AP		Delta VJ / Diff. AP	
	Alter âge	Frauen femmes	Männer hommes	Total	Frauen femmes	Männer hommes	Total			Frauen femmes	Männer hommes
U10	4 - 9	506	232	**738**	2.3%	2.3%	**2.3%**	-83	89.9%	89.9%	89.9%
U11	10	485	159	**644**	2.2%	1.6%	**2.0%**	-52	92.5%	92.7%	91.9%
U13	11 - 12	1'754	497	**2'251**	8.0%	4.9%	**7.0%**	-38	98.3%	99.0%	96.1%
U15	13 - 14	2'908	998	**3'906**	13.3%	9.9%	**12.2%**	193	105.2%	103.5%	110.6%
U17	15 - 16	3'341	1'144	**4'485**	15.3%	11.3%	**14.0%**	501	112.6%	112.0%	114.4%
U19	17 - 18	2'598	1'088	**3'686**	11.9%	10.8%	**11.5%**	344	110.3%	102.9%	133.0%
U23	19 - 22	2'885	1'207	**4'092**	13.2%	11.9%	**12.8%**	4	100.1%	94.6%	116.4%
	23 - 29	3'545	1'396	**4'941**	16.2%	13.8%	**15.4%**	-99	98.0%	98.1%	98.0%
	30 - 39	2'373	1'563	**3'936**	10.8%	15.5%	**12.3%**	-21	99.5%	102.0%	95.8%
	40 - 49	1'029	945	**1'974**	4.7%	9.3%	**6.2%**	36	101.9%	103.8%	99.8%
	50 - 59	404	617	**1'021**	1.8%	6.1%	**3.2%**	4	100.4%	101.5%	99.7%
	> 60	61	266	**327**	0.3%	2.6%	**1.0%**	40	113.9%	127.1%	111.3%
Total		**21'889**	**10'112**	**32'001**	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**	**829**	102.7%	101.3%	105.7%
Anteil / Part		**68.4%**	**31.6%**	**100.0%**						**-0.9%**	**0.9%**

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues

4.6 Nombre d'équipes adultes/par région/par ligue | Saison 2022/2023

SV Region / SV Région	NLA		NLB		1L		2L		3L Pro	3L		4L		5L		Ü32			Total	Anteil
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	F	M	F	M	F	M	F	F	M		
Neuenburg / Neuchâtel							8	5		8	1						16	6	22	2%
Tessin / Ticino							8			14							22	0	22	2%
Wallis / Valais							8	9		9		8					25	9	34	3%
GSGL							11	10		15	13	11					37	23	60	5%
Jura-Seeland							10	6		10	8	10		9			39	14	53	4%
Genf / Genève							8	10		9							17	10	27	2%
Freiburg / Fribourg							10	8		20	9	16		7			53	17	70	6%
Waadt / Vaud							12	7		11	10	12	10	7			42	27	69	6%
Basel / Bâle							11	9		16	10	31	12	11			69	31	100	8%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est							10	10		19	16	23	12	16			68	38	106	9%
Zürich							8	10		18	18	16	13	26	1		68	42	110	9%
Aargau / Argovie							11	10	9	21	11	28	11	14	9	15	98	41	139	11%
Innerschweiz / Suisse centrale							11	8		18	8	23	7	16	6		68	29	97	8%
Bern Solothurn / Berne Soleure							11	12	20	29	18	40	17	29			129	47	176	14%
SwissVolley	10	7	12	12	45	44											67	63	130	11%
Total	**10**	**7**	**12**	**12**	**45**	**44**	**137**	**114**	**29**	**217**	**122**	**218**	**82**	**135**	**16**	**15**	**818**	**397**	**1'215**	**100%**
	1%	1%	1%	1%	4%	4%	11%	9%	2%	18%	10%	18%	7%	11%	1%	1%	**67%**	**33%**		

4.7 Nombre d'équipes M/par région/par ligue | Saison 2022/2023

SV Region / SV Région	U23		U20	U19	U18		U17		U16	U15		U14	U13		U11	Kids		Spezial				Total	Anteil
	F	M	M	F	F	M	F	M	M	F	M	M	F	M	F	F	M	F	M	F	M		
Neuenburg / Neuchâtel	6		1	5			7		1	8	1		1	1						27	4	31	2%
Tessin / Ticino				2		2	14		1	18			6	1						40	4	44	2%
Wallis / Valais	1		7	13		1	10		1	17			23	2	14			1		79	11	90	5%
GSGL	12	4	3	16		4	15		6	19		1	13	5		7				82	23	105	6%
Jura-Seeland	5	2		7		4	13		9	22	1		13	5		9				69	21	90	5%
Genf / Genève	2	2	6	8		7	8		6	8			2	3						28	24	52	3%
Freiburg / Fribourg	7	5		11		1	9	10	2	8	6		11				7			46	31	77	4%
Waadt / Vaud	14	2	13	16		9	15	3	1	12	21		11	9		7	8	1	1	76	67	143	8%
Basel / Bâle	1	7		13	6	10	13		3	9		2	7	3		6				55	25	80	4%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	27	12	11	31		16	20		11	7			2	1		4				91	51	142	8%
Zürich	16	13	16	25		15	29	4	24	19			17	14		27		3	7	136	93	229	12%
Aargau / Argovie	40	21	10	25		17	31		21	28		7	24	15	24					172	91	263	14%
Innerschweiz / Suisse centrale	49	9	1	31		12	44		9	58	16		54	1		35			2	271	50	321	17%
Bern Solothurn / Berne Soleure	27	2	7	36		15	38	4	14	50	6	1	19	4		2				172	53	225	12%
Total	**207**	**79**	**75**	**239**	**6**	**113**	**266**	**21**	**109**	**283**	**51**	**11**	**203**	**64**	**38**	**97**	**15**	**5**	**10**	**1'344**	**548**	**1'892**	**100%**
	11%	4%	4%	13%	0.3%	6%	14%	1%	6%	15%	3%	1%	11%	3%	2%	5%	1%	0.3%	1%	**71%**	**29%**		

Swiss Volley
Schwarzenburgstrasse 47 | Case postale 318 | 3000 Berne 14
+ 41 31 303 37 50 | info@volleyball.ch | www.volleyball.ch

la Mobilière CONCORDIA bls schulthess klinik